

RAPPORT D'ACTIVITE

“BULLES D'R”

*Plateforme d'accompagnement et de répit aux aidants
familiaux de personnes en situation de handicap*



2025

SOMMAIRE

Préambule	4
I -Présentation de la Plateforme d’Accompagnement et de répit Bulles d’R	5
1-1 Finalité et objectifs du service.....	5
1-2 Modalité d’intervention : Privilégier « l’aller vers »	5
1-3 Le personnel dédié à la plateforme « Bulles d’R »	5
1-4 L’accompagnement des aidants s’inscrit dans une dynamique de parcours	7
1-5 Une démarche d’amélioration continue des pratiques professionnelles :	8
1-6 Focus 2025 : Structuration d’une réflexion stratégique autour du répit à domicile	9
II - L’activité de la Plateforme	12
2-1 Le public accueilli	12
2-2 Les modalités de contacts avec la plateforme Bulles d’R	18
2-3 Les propositions de répit et d’accompagnement	19
2-3-1 <i>Les actions individuelles</i>	19
2-3-2 <i>Les actions collectives</i>	25
2-4 La participation des aidants : l’enquête de satisfaction	29
2-5 Les liens partenariaux de la plateforme.....	30
2-5-1 <i>Le développement du partenariat</i>	30
2-5-2 <i>Implication de la PFR « Bulles d’R » dans la mise en œuvre du SPDA</i>	33
2-5-3 <i>Bilan des collaborations établies par la plateforme</i>	33
III- Les perspectives 2026	36

Préambule

Les Udaf ont vocation à préparer l'avenir par le soutien aux familles, à renforcer les solidarités de proximité entre familles, bénévoles, et entre générations, à accompagner les familles qui apportent leur aide à un de leurs membres confrontés aux conséquences du handicap ou du vieillissement et à intervenir auprès des familles et personnes vulnérables.

C'est dans ce cadre que l'Udaf de l'Allier s'est positionnée pour piloter un nouveau dispositif portant sur la création d'une plateforme d'accompagnement et de répit à destination des aidants non professionnels de personnes en situation de handicap.

La Plateforme est issue de l'appel à projet lancé par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes pour la création de 4 plateformes sur les départements de l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire et le Puy de Dôme. L'Udaf de l'Allier a été retenue en octobre 2021 pour une ouverture au 1^{er} janvier 2022.

La Plateforme d'Accompagnement et de Répit pour l'Allier est un dispositif :

- Transversal : destiné prioritairement aux aidants de personnes en situation de handicap dont les personnes atteintes de troubles du spectre autistique.
- Départemental : puisqu'il s'adresse à l'ensemble du territoire de l'Allier.
- Partenarial : car il met en synergie et valorise l'ensemble des acteurs du territoire.

La plateforme se veut d'être un lieu ressource pour les proches aidants et de proposer :

- des accompagnements personnalisés.
- des actions collectives, ces dernières visant à créer un espace en dehors des prises en charge quotidiennes.

I -Présentation de la Plateforme d'Accompagnement et de répit

Bulles d'R

1-1 Finalité et objectifs du service

La plateforme Bulles d'R a pour finalité de :

- Prévenir l'épuisement de l'aidant familial et ainsi éviter des situations de rupture.
- Répondre aux situations d'épuisement de l'aidant.

Pour mener à bien cette mission, le service met en œuvre les objectifs suivants :

- Accueillir, écouter, informer les aidants familiaux
- Apporter un accompagnement personnalisé à l'aidant familial
- Offrir des solutions de répit à travers l'organisation d'une intervention à domicile, d'un accueil temporaire en établissement, ou d'un séjour de vacances adaptées.
- Proposer un soutien psychologique
- Proposer un soutien éducatif
- Faciliter les échanges entre les aidants
- Proposer des activités de bien - être et/ou de loisir à l'aidant et/ou son proche aidé.
- Dispenser des formations aux aidants.

1-2 Modalité d'intervention : Privilégier « l'aller vers »

En raison de la ruralité de notre département, de son découpage en 3 agglomérations bien distinctes, nécessitant plus d'une heure de déplacement entre les trois villes (Moulins, Vichy et Montluçon) et de la particularité du public accompagné, nous avons choisi d'inscrire notre accompagnement dans une dynamique « **d'aller-vers** ». En effet, ce ne sont pas les aidants qui viennent rencontrer la plateforme mais ce sont les deux animatrices de la plateforme qui vont rencontrer les aidants à leur domicile sur rendez-vous. Cette pratique est très appréciée par les aidants car elle permet de ne pas rajouter des contraintes de déplacement dans un emploi du temps déjà, pour beaucoup d'entre eux, très chargé du fait de la prise en charge du proche aidé.

La plateforme est ouverte 52 semaines par an et fonctionne du lundi au vendredi sur une amplitude horaire allant de 8h à 18h00.

Des permanences sur RDV au sein des Maisons France Services sont également possibles. Une permanence a été mise en place au sein de la MFS de Commentry sur l'année 2025, permettant ainsi aux aidants de la ville de venir directement échanger avec l'animatrice de la plateforme. Ces permanences ont lieu une matinée tous les 2 mois.

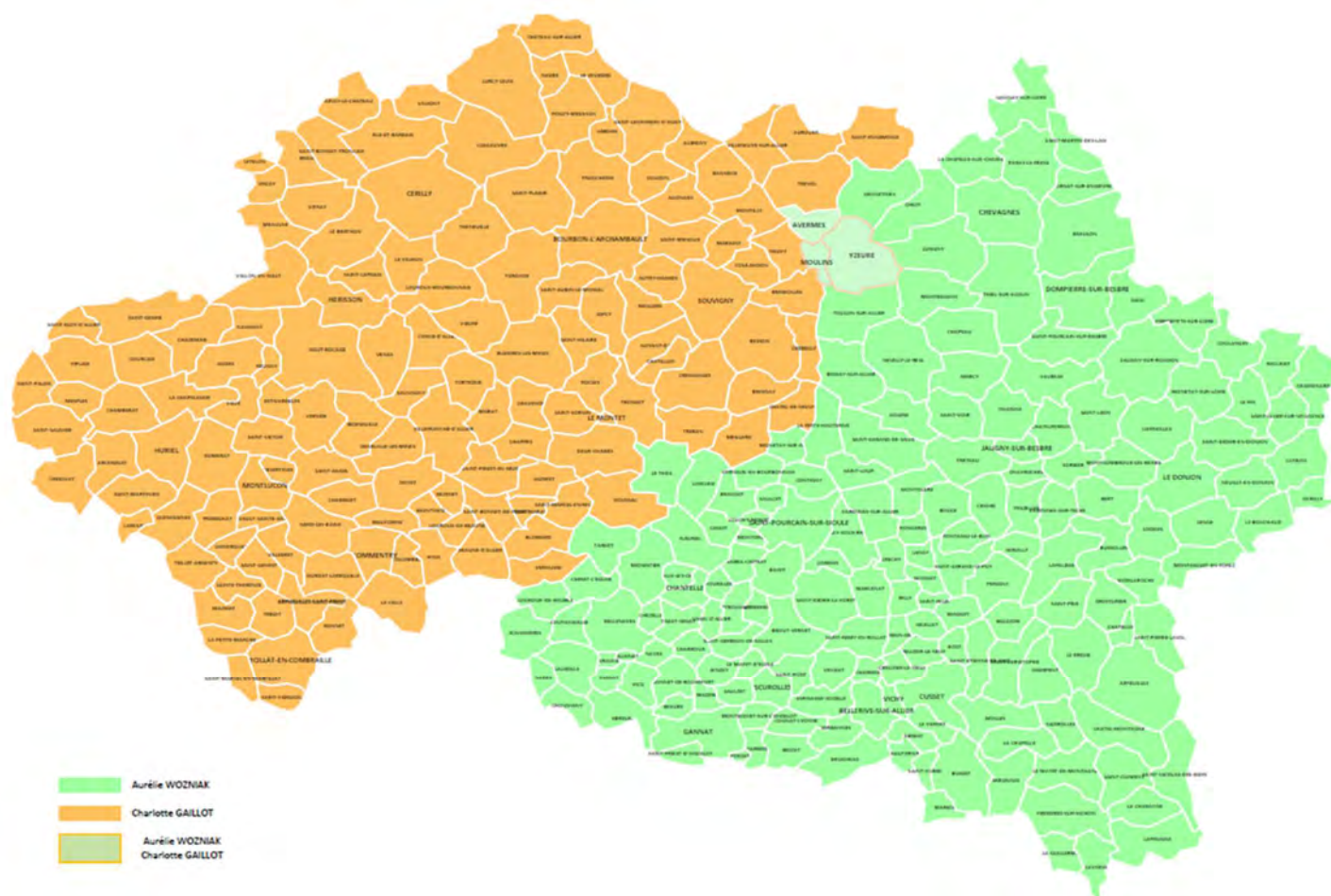
1-3 Le personnel dédié à la plateforme « Bulles d'R »

La plateforme se compose des salariés suivants :

- La Directrice de l'Udaf à hauteur de 15 % qui est en charge du pilotage de la plateforme mais également des relations avec les partenaires,

- La responsable de la plateforme à hauteur de 30 % qui est en charge de la coordination de l'ensemble des prestations mais également de l'animation de l'équipe,
- 2 animatrices¹ (Conseillère en Economie Sociale Familiale et Assistante de Service Social) à temps plein chacune, qui sont en charge de l'accompagnement des aidants,
- Une secrétaire à 50 % en charge de l'accueil et du secrétariat,
- La chargée de communication de l'Udaf est également engagée dans la plateforme pour la création de l'ensemble des outils de communication à hauteur de 20 %.

Les secteurs d'intervention des deux animatrices s'opèrent de la façon suivante :



Des réunions d'équipe sont organisées à raison d'une fois par mois en équipe complète. Un ordre du jour est préétabli. Les sujets abordés concernent l'agenda, le fonctionnement du service et la situation des aidants accompagnés.

Ces réunions permettent la dynamique d'équipe, la fluidité et la cohérence des actions.

Des échanges réguliers, en dehors des réunions de service, sont aussi mis en œuvre entre les animatrices et la responsable de service.

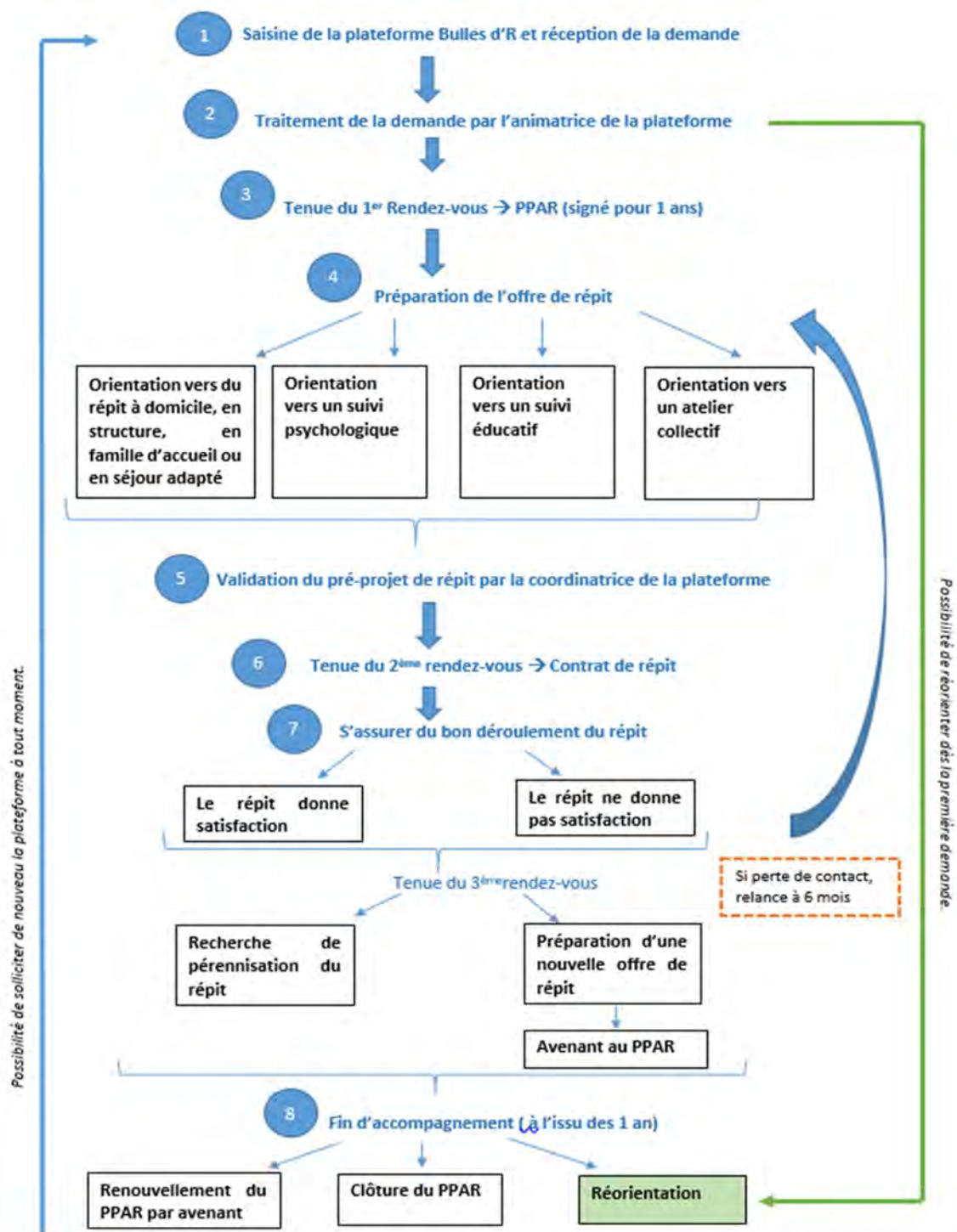
¹ Nous avons fait le choix d'employer le terme « animatrice » pour qualifier les travailleuses sociales du service afin d'opérer à une certaine neutralité.

1-4 L'accompagnement des aidants s'inscrit dans une dynamique de parcours

La plateforme « Bulles d'R » a fait le choix d'inscrire l'accompagnement des aidants dans une dynamique de parcours où l'animatrice se veut être une personne ressource tout au long de celui-ci.

Elle coordonne autour de l'aidant l'ensemble des prestations proposées et s'assure qu'elles correspondent aux besoins repérés. Cet accompagnement est instauré pour une durée de 1 an et peut être renouvelé. Il repose sur un principe de libre adhésion de l'aidant et s'inscrit dans un projet d'accompagnement négocié et partagé. Il place ainsi l'aidant, conformément à la loi 2002-2, au cœur du dispositif.

Le parcours d'accompagnement est défini comme suit :



Si l'aidant rencontré ne souhaite pas la mise en place d'un accompagnement personnalisé, le service se tient à sa disposition pour toutes demandes d'information. Une orientation vers les activités collectives proposées par la PFR est également possible.

1-5 Une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles :

L'accompagnement des aidants s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles :

- **La formation continue :**

Les deux animatrices ont pu suivre les formations et sensibilisations suivantes :

Date	Thématique	Organisme	Objectifs de la formation et/ou sensibilisation
11/03/2025	Les événements indésirables	Ageval	✓ Savoir reconnaître et déclarer un événement indésirable ✓ Appréhender l'outil Ageval
11/03/2025	Aides à l'amélioration de l'habitat	CD	✓ Connaître les aides en direction de l'amélioration de l'habitat.
24/04/2025	Webinaire « De parents à aidant, se reconnaître en tant qu'aidant »	Groupe National des Centres Ressources Autisme	✓ Appréhender la diversité des situations d'aidance ✓ Amener les parents à se reconnaître comme « aidants »
30/09/2025	Webinaire présentation Via trajectoire PH	CD / ARS	✓ Présentation de l'outil « Via trajectoire handicap »
14/10/2025	Intervention CARSAT	CARSAT Auvergne	✓ Les aides mobilisables (techniques, financières, logement et cadre de vie)
16/10/2025	Colloque Répit "De la nécessité d'un soutien politique et économique au développement national des séjours de répit et vacances partagés"	Sénat	✓ Retour sur la 2 ^{ème} stratégie nationale des aidants ✓ Focus sur les actions engagées en faveur des aidants ✓ Co-construction des futures orientations
24- 25/11/2025	Formation 1 ^{er} secours en santé mentale	PSSM	✓ Apprendre à apporter un soutien aux personnes présentant un trouble psychique ✓ Contribuer à faire reculer la méconnaissance de la santé mentale et de l'isolement ✓ Pouvoir s'interroger sur la présence d'un trouble psychique ✓ Orienter vers un professionnel de santé
05/12/2025	Semaine de la médiation : Les directives anticipées	Udaf 03	✓ Appréhender les directives anticipées

- **Participation à des groupes de travail**

- **Unaf :**

Les deux animatrices sont investies dans les instances de réflexions portées par notre fédération nationale (Unaf) et ont pu à ce titre participer aux groupes de travail suivants :

- ✓ Le 10/06/2025 : Echange de pratiques PFR portées par le réseau
- ✓ Le 26/11/2025 : Groupe de travail « Aidants familiaux »

Ces temps d'échanges permettent :

- Un croisement des regards sur les pratiques professionnelles inhérentes à l'accompagnement des aidants familiaux
- Une harmonisation des pratiques
- Une veille juridique
- Une meilleure connaissance des droits et dispositifs en faveur des aidants

➤ **Autres groupes de travail :**

✓ Le 22/04/2025 : Rencontre PFR Udaf 15 – Echange autour des pratiques professionnelles.

✓ Le 06/05/2025 : Participation à la démarche : « Analyse de l'offre en faveur du polyhandicap, des besoins des personnes concernées et de leurs proches aidants en région AURA. » (CREAI /ARS) - Groupe de travail n°3 sur « Le soutien aux aidants familiaux et aux pratiques professionnelles ».

✓ Le 27/05/2025 : Rencontre PFR ADAPEI 42 (Dispositif PILA) - Echange autour des pratiques professionnelles.

✓ 12/09/2025 : Echange avec PFR de l'Aisne (02) autour de la halte répit et du répit à domicile.

• **L'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) :**

Les animatrices bénéficient de séances d'analyse des pratiques professionnelles animées par une psychologue clinicienne. A ce titre quatre sessions d'une durée d'1h30 ont été réalisées (soit une par trimestre) sur l'année 2025. Ces séances avaient pour objectifs de :

- Confronter sa pratique et réfléchir sur sa posture d'accompagnement, en lien avec l'exercice de sa mission en vue de procéder, si besoin, à des ajustements.
- Dépasser d'éventuelles difficultés et trouver des issues (aborder les situations complexes et /ou des situations plus à la marge qui peuvent mettre à mal nos accompagnements).
- Trouver la juste distance avec les situations rencontrées et leurs résonnances personnelles et collectives.

1-6 Focus 2025 : Structuration d'une réflexion stratégique autour du répit à domicile

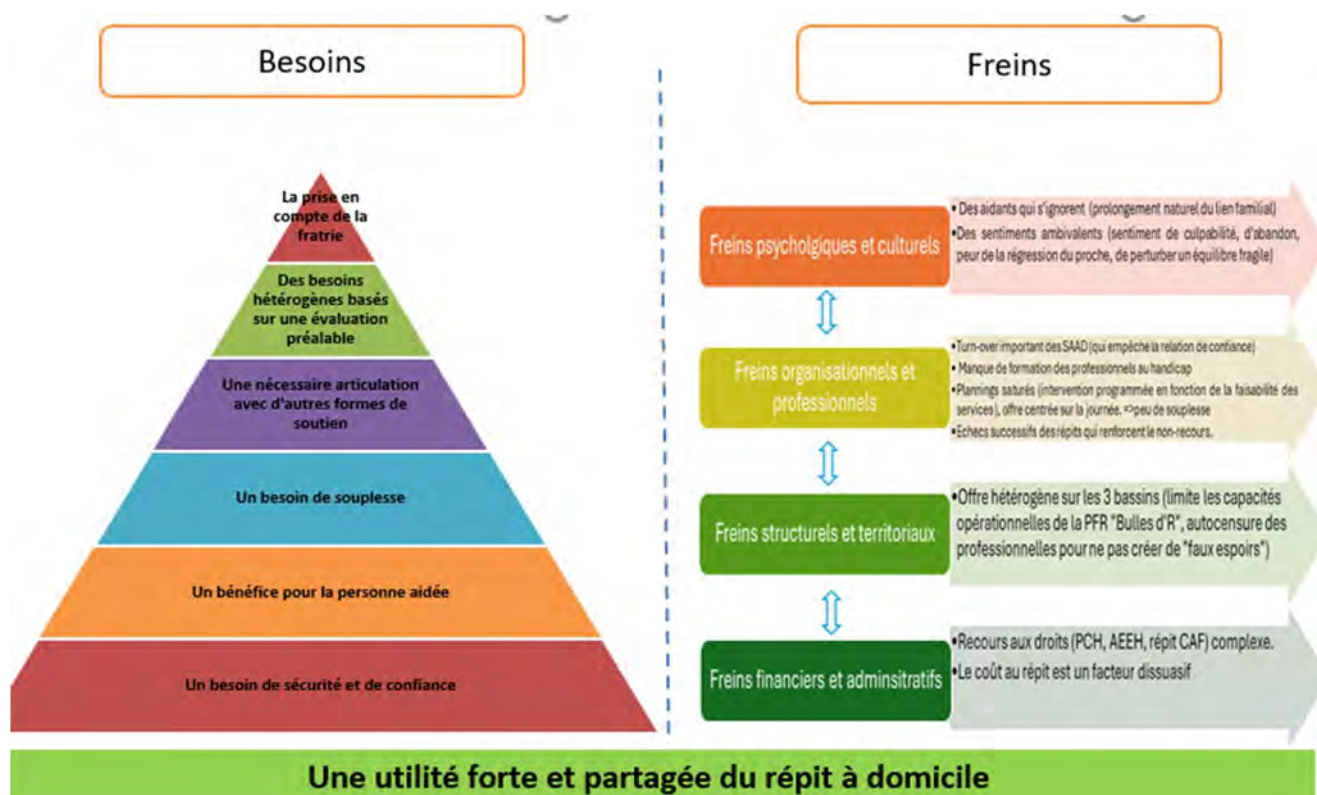
Pour rappel, le répit à domicile proposé par la PFR « Bulles d'R » depuis son lancement repose sur un modèle exclusivement externalisé, s'appuyant sur les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) du département, dans le cadre d'un contrat tripartite.

Au titre de l'année 2025, la plateforme d'accompagnement et de répit « Bulles d'R » a inscrit le développement du répit à domicile comme un axe prioritaire de son action, en cohérence

avec les orientations nationales en faveur du soutien aux proches aidants et les perspectives d'amélioration de notre service en vue de préparer l'après-expérimentation.

En effet, le précédent rapport d'activité mettait en évidence une sous-utilisation de cette modalité de répit, contrastant avec les besoins identifiés. Ce constat a conduit la plateforme à engager une démarche structurée de diagnostic visant à objectiver les freins au recours et à interroger l'adéquation de l'offre existante.

Cette réflexion s'est appuyée sur une méthodologie participative et multidimensionnelle associant à la fois les proches aidants, les professionnels de la Plateforme « Bulles d'R », les SAAD et nos prestataires (psychologue, éducateur spécialisé). Pour ce faire des temps d'échanges collectifs et des entretiens-semi-directifs ont été réalisés d'Avril à Septembre 2025. Les travaux menés ont permis d'identifier plus précisément les besoins des aidants et les facteurs explicatifs du sous-recours, tels que présentés dans le schéma ci-dessous :



Si l'utilité du répit à domicile fait consensus parmi les acteurs interrogés, y compris les aidants eux-mêmes, cette étude met néanmoins en évidence des limites significatives dans son recours effectif :

- ✓ les limites du modèle externalisé, dépendant des capacités d'intervention des services d'aide à domicile,
- ✓ des difficultés d'accès effectif à l'offre (délais, souplesse, continuité),
- ✓ des freins liés aux représentations du répit et à la difficulté pour certains aidants de déléguer (freins psychologiques),
- ✓ des difficultés pour la PFR « Bulles d'R » à orienter les aidants vers un répit à domicile qui n'est pas certain d'aboutir.

Ces freins ne s'additionnent pas seulement, ils s'entretiennent mutuellement. Les freins psychologiques réduisent la demande, et les freins organisationnels rendent difficile la réponse, ce qui renforce les doutes des aidants et la difficulté pour les animatrices à le préconiser.

Dans ce contexte, l'année 2025 a constitué une phase de structuration et de préfiguration d'une évolution de l'offre, orientée vers des modalités d'intervention plus souples, réactives et sécurisantes pour les aidants. Conformément aux besoins repérés, au rapport de l'IGAS de 2022 et aux attendus des politiques publiques en matière de soutien aux aidants, ces travaux ont notamment conduit à :

- Envisager la mise en place d'une offre de suppléance à domicile internalisée à la PFR « Bulles d'R » (pour les répit de moins de 4 heures consécutives),
- Projeter de confier aux SAAD les interventions de répit à domicile de plus longue durée (au-delà de 4 heures consécutives, la nuit et les week-ends), programmées et récurrentes, dans le cadre d'une réflexion concertée à mener avec ces services.

Perspectives 2026 : Déploiement de l'offre de suppléance à domicile

Dans la continuité des travaux engagés en 2025, la plateforme « Bulles d'R » mettra en œuvre, dès 2026, une offre de suppléance à domicile, soutenue par un financement dédié de l'ARS.

Cette expérimentation vise à améliorer le recours au répit à domicile, en proposant une intervention internalisée, plus réactive et adaptée aux besoins des aidants, en réponse aux limites du modèle exclusivement externalisé.

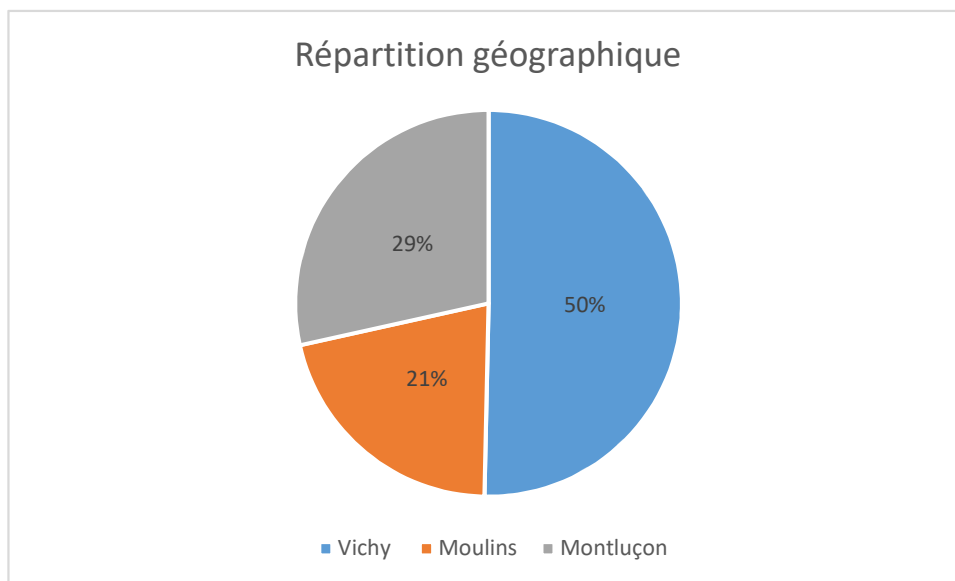
Elle reposera sur le recrutement de professionnels dédiés et sur un cadre d'intervention structuré, centré sur des interventions ponctuelles, avec transfert temporaire de la charge de l'aidant.

Des indicateurs de suivi (activité, taux de recours, satisfaction des aidants) seront mis en place afin d'évaluer l'impact du dispositif et d'envisager sa pérennisation.

Remarque : Le diagnostic a également conduit à envisager le développement d'une offre de type « halte répit », afin de diversifier les solutions proposées aux aidants et de compléter les modalités de répit existantes. Dans cette perspective, la plateforme a répondu à un appel à projets de la CPAM fin 2025, en vue d'une mise en œuvre de ce dispositif en 2026, sous réserve de l'obtention des financements.

II - L'activité de la Plateforme

2-1 Le public accueilli



⇒ **151** aidants ont bénéficié d'un accompagnement par la plateforme sur l'année 2025, soit une **augmentation de 13,5 %** par rapport à l'année précédente. Depuis l'année de lancement, le nombre d'aidant accompagné n'a cessé de croître, ce qui témoigne d'une implantation forte de la PFR « Bulles d'R » sur le territoire et de son utilité pour les aidants.

Sur ces 151 aidants, **74** ont fait l'objet d'un accompagnement régulier par la plateforme, en bénéficiant d'au moins une prestation de répit spécifique en plus de la prestation d'écoute, d'accueil, d'information et de soutien mis en œuvre par les deux animatrices.

Nous notons toujours une disparité dans les provenances avec une majorité d'aidants sur le bassin de Vichy.

Observation de terrain : La file active 2025 se situe à un niveau seuil au regard des ETP disponibles, mettant en évidence un équilibre fragile entre la charge de travail et les ressources humaines, et interrogeant les capacités de développement de l'activité à moyens constants.

Jusqu'à présent, l'accompagnement proposé par la plateforme n'était pas encadré par une temporalité définie, en dehors d'un bilan réalisé à un an pour en évaluer le renouvellement. Cette situation interroge aujourd'hui l'opportunité de formaliser des critères de durée et de priorisation des accompagnements, afin de mieux réguler l'activité au regard des ressources disponibles, en cas d'augmentation constante de celle-ci.



Focus sur l'activité :

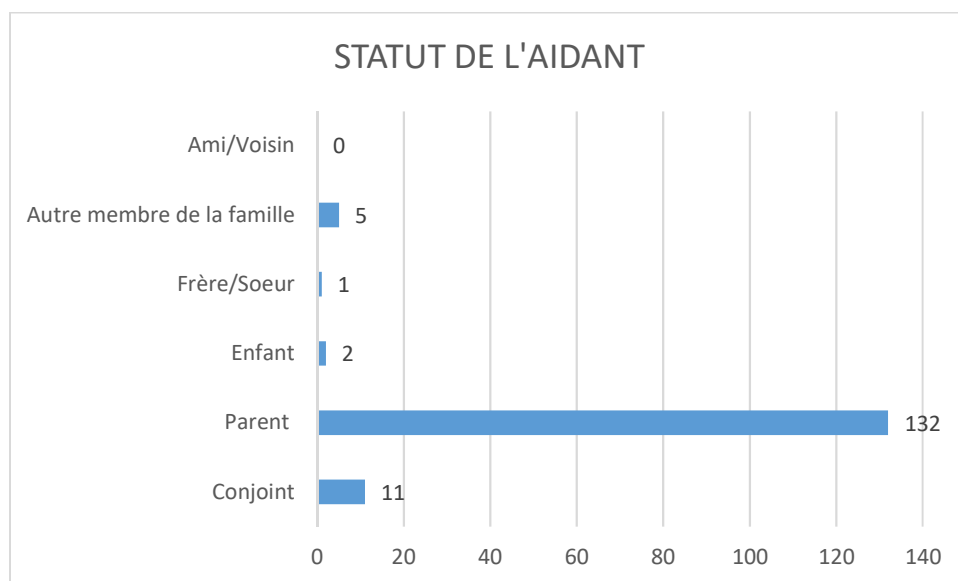
- ⇒ Flux d'activité: **31 nouveaux** accompagnements (contre 54 en 2024, soit une diminution de 42,6%) pour **26 fins** d'accompagnement.
- ⇒ Nb d'accompagnements débutés en 2022 poursuivis en 2025: 15
- ⇒ Nb d'accompagnements débutés en 2023 poursuivis en 2025: 34
- ⇒ Nb d'accompagnements débutés en 2024 poursuivis en 2025: 62

Ce sont en grande majorité des aidantes qui sollicitent la plateforme :

- 85,4 % sont des femmes
- 14,6 % sont des hommes

Pour notre plateforme, les femmes sont surreprésentées en comparaison aux chiffres nationaux (83,9 % pour la plateforme contre 57 % au niveau national).

Nous faisons le même constat que pour les chiffres de 2024, les aidants majoritairement des parents de personnes en situation de handicap :

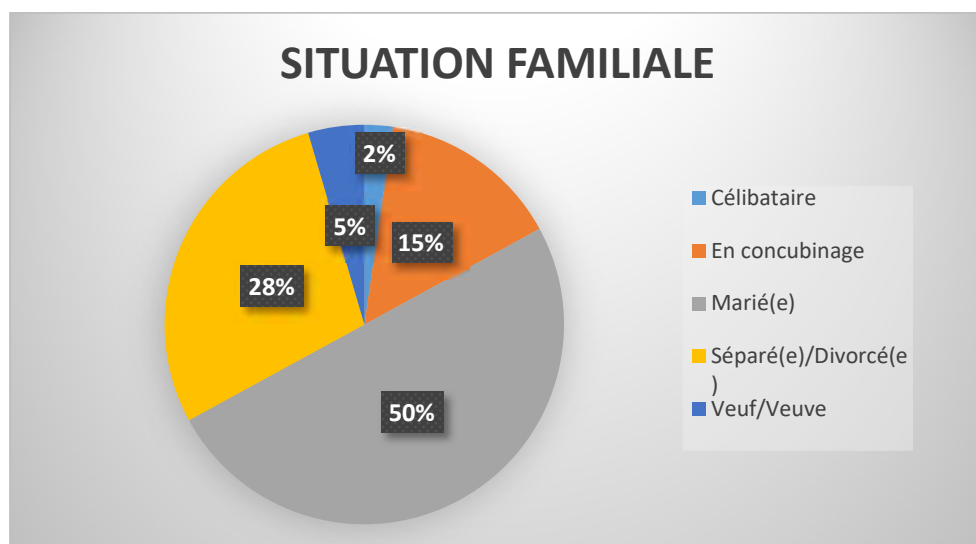


Il demeure particulièrement complexe de repérer et de mobiliser les aidants accompagnant des personnes en situation de handicap vieillissantes. Plusieurs hypothèses peuvent éclairer ce constat : une habitude ancienne de « faire sans » limitant l'expression des besoins, des représentations familiales fortes associant l'aide à un devoir, ainsi qu'une difficulté à se reconnaître en tant qu'aidant.

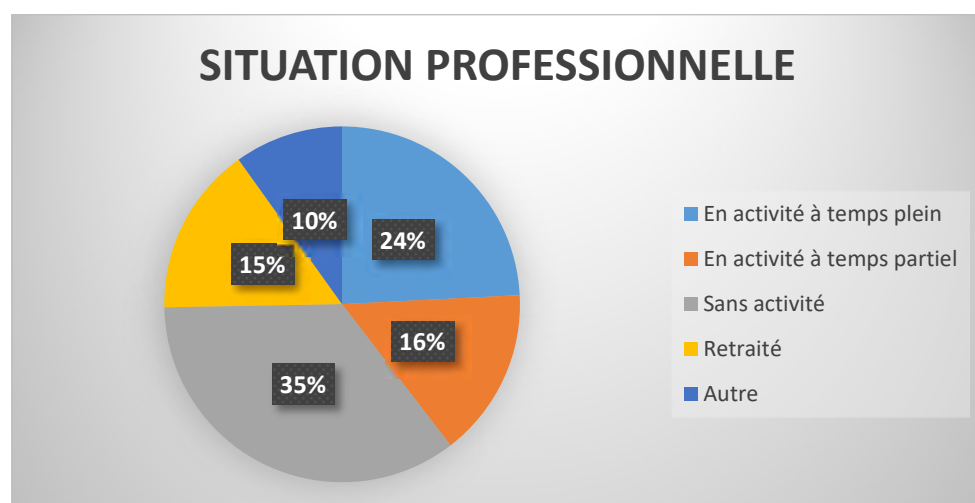
Dans ce contexte, le développement du repérage précoce constitue un enjeu majeur. À ce titre, le Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA) apparaît comme un levier structurant pour améliorer l'identification de ces situations et favoriser une orientation vers des solutions de soutien adaptées.

L'ensemble des partenaires du territoire exprime une vigilance particulière à l'égard de ce public, souvent fragilisé, pour lequel l'absence d'anticipation peut conduire à des ruptures de parcours, notamment lorsque l'aidant n'est plus en capacité d'assurer son rôle.

La situation familiale des aidants :



Situation professionnelle :



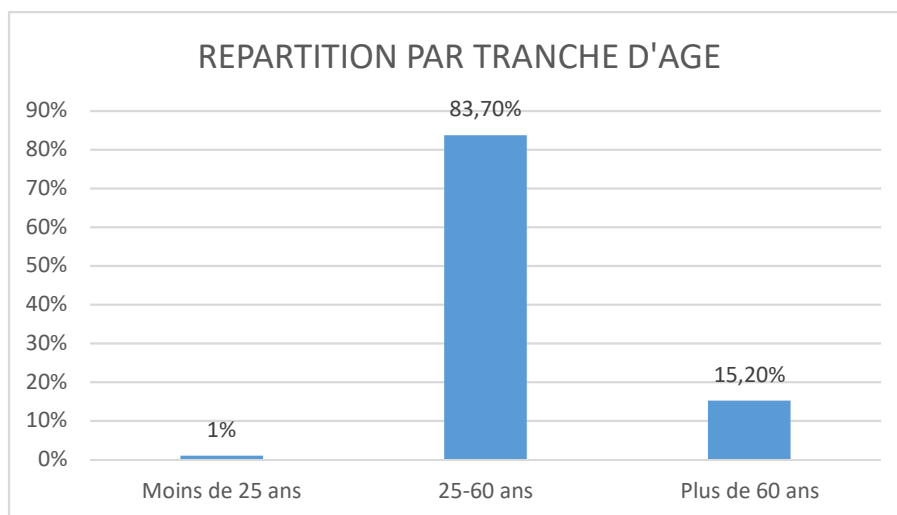
Il apparaît particulièrement difficile pour les proches aidants de concilier activité professionnelle et rôle d'aidant. Le graphique présenté en atteste : 35 % des aidants n'exercent pas ou plus d'activité professionnelle, tandis que 16 % travaillent à temps partiel. Ces données traduisent les contraintes fortes qui pèsent sur les aidants, certains étant amenés à interrompre ou à réduire leur activité afin d'assurer l'accompagnement de leur proche.

Une aidante a d'ailleurs témoigné en ce sens lors du focus groupe réalisé lors de l'étude sur le répit à domicile : « *J'ai dû changer mon rythme de travail pour m'adapter à ma fille. Je devais aussi démissionner ou mon époux avant les périodes de fermeture de l'établissement. On démissionnait à tour de rôle.* »

Au sein du public accompagné par la plateforme, seuls 24 % des aidants occupent un emploi à temps plein. Ce constat est d'autant plus significatif qu'il doit être mis en perspective avec la structure d'âge des aidants accompagnés : 83,70 % d'entre eux sont en âge d'exercer une activité professionnelle.

Ces éléments mettent en lumière l'impact direct de l'aide sur les trajectoires professionnelles et viennent renforcer l'enjeu du développement de solutions de répit, notamment à domicile, permettant de soutenir le maintien dans l'emploi des aidants.

Répartition des aidants par tranche d'âge :



La tranche des 25-60 ans est surreprésentée. Elle s'explique dans la mesure où nous accompagnons en grande majorité des parents avec des enfants (majeurs ou mineurs) en situation de handicap.

Il convient par ailleurs de souligner que les jeunes aidants restent aujourd'hui peu, voire pas, repérés au sein du public accompagné par la plateforme.

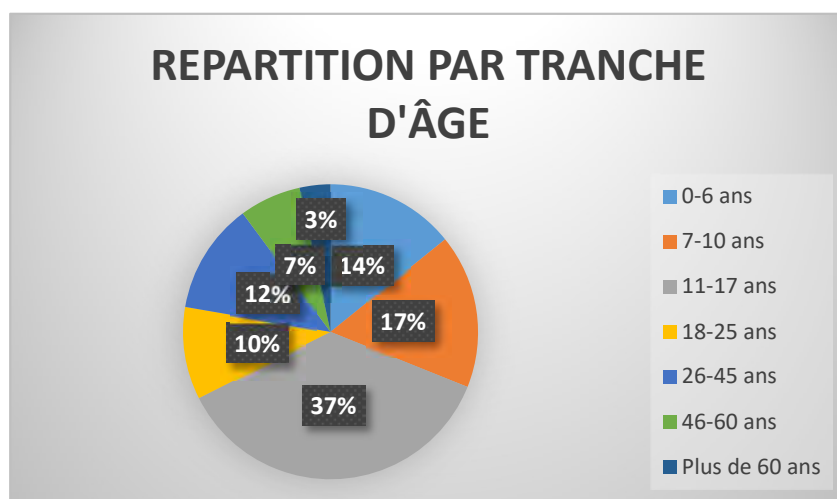
Dans la perspective de l'après-expérimentation, un travail spécifique pourrait être engagé afin de mieux identifier et accompagner ce public. Celui-ci pourrait s'appuyer sur le développement de partenariats ciblés, notamment avec l'association JADE (Jeunes Aidants Ensemble), reconnue pour son expertise dans le repérage et l'accompagnement des jeunes aidants, ainsi qu'avec l'IUT de Moulins, partenaire de la plateforme, récemment engagé dans une démarche de reconnaissance du statut d'étudiant aidant.

Cette dynamique partenariale permettrait de mieux répondre aux besoins spécifiques de ce public encore largement invisible.



Zoom sur les personnes aidées :

- Répartition par âge



Il est à noter que 68 % des personnes aidées accompagnées par la plateforme sont mineures. Cette donnée a des incidences sur l'organisation familiale, les parents étant particulièrement mobilisés par l'accompagnement de l'enfant aidé, ce qui peut impacter la disponibilité accordée au reste de la fratrie.

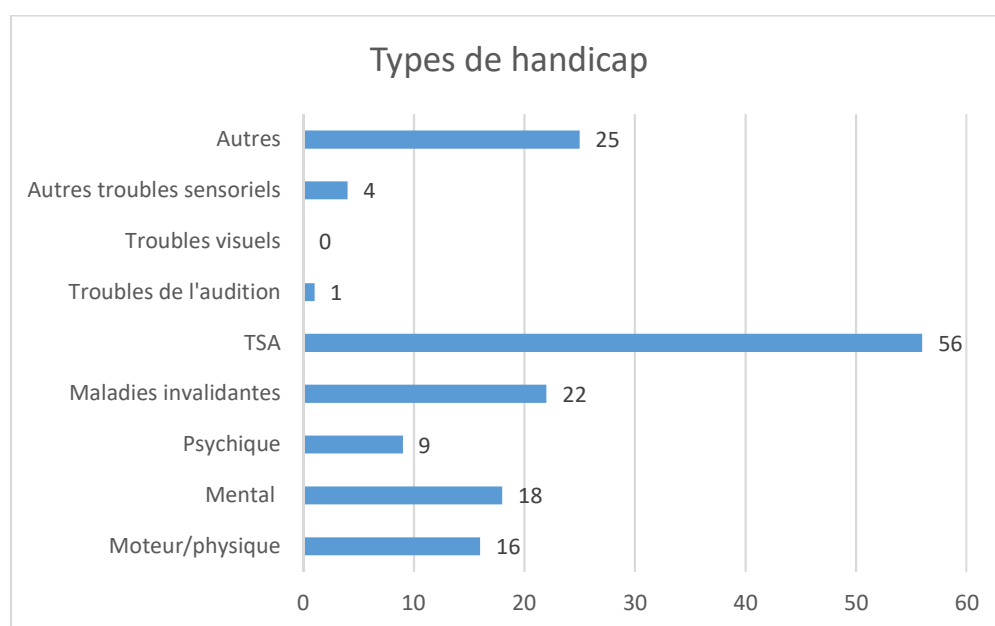
Des difficultés transversales sont aussi observées, indépendamment de l'âge de la personne aidée, notamment un quotidien structuré autour de l'accompagnement du proche et une charge importante liée à la coordination des parcours (soins, scolarité, accompagnements).

Ces difficultés sont renforcées par une offre parfois insuffisante ou peu adaptée aux besoins (manque de places, temps de scolarisation en milieu ordinaire limité), générant des ruptures ou des discontinuités de parcours.

Par ailleurs, certaines situations présentent des spécificités. Les aidants d'adolescents ou de jeunes adultes sont confrontés à des problématiques liées à l'évolution du handicap et aux enjeux d'orientation, avec des inquiétudes accrues quant à l'avenir.

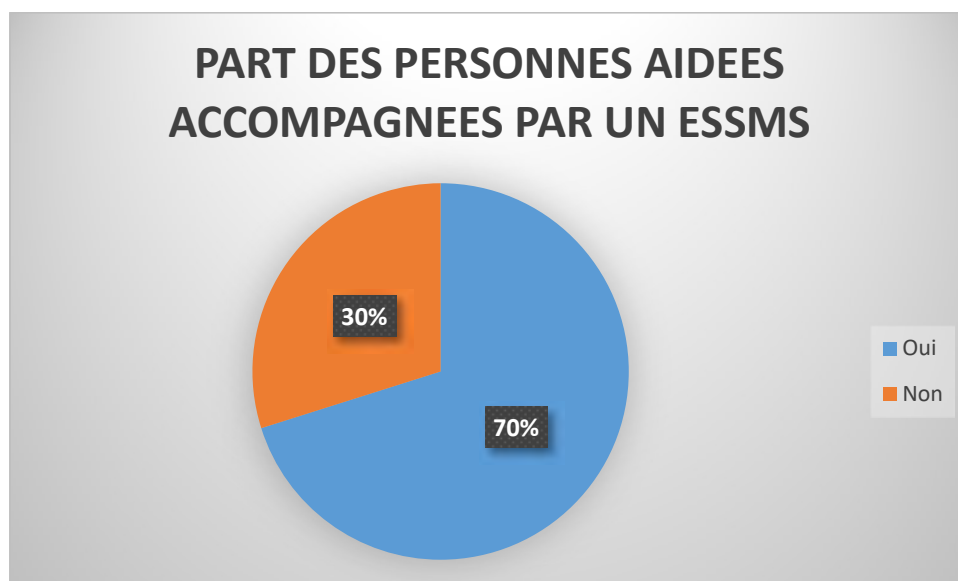
Ces constats mettent en évidence la nécessité d'adapter les réponses proposées, en tenant compte des différentes étapes de vie et des besoins évolutifs des aidants et des personnes accompagnées.

- Type de handicap



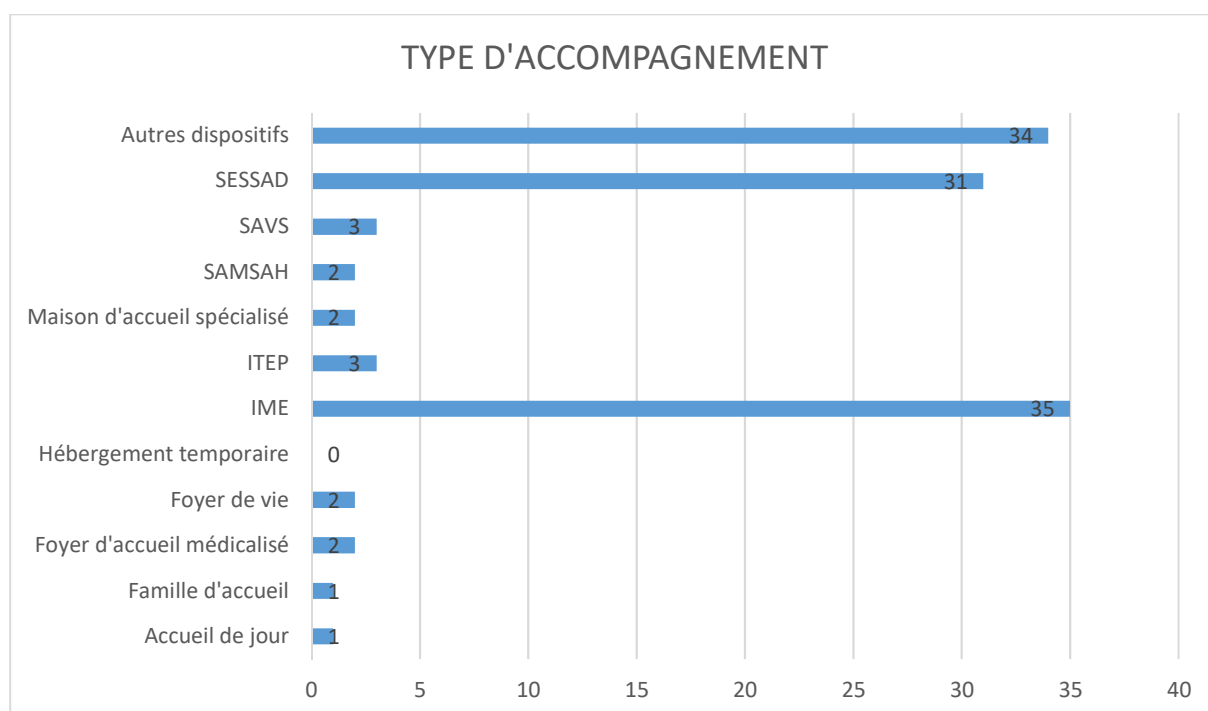
La majorité des personnes aidées accompagnées par la plateforme présentent un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Cette caractéristique structure fortement les besoins, avec des exigences accrues en matière de stabilité des repères, de prévisibilité des interventions et de compétences spécifiques des professionnels.

- Part des personnes aidées déjà prises en charge ou accompagnées par une structure



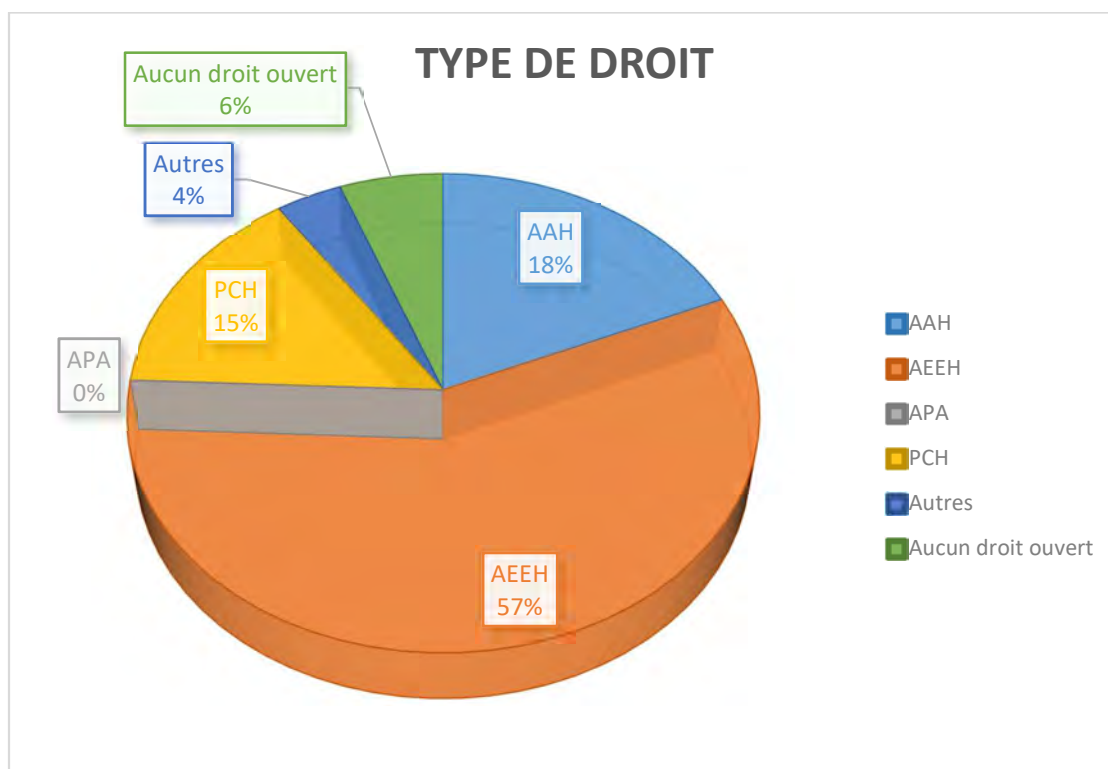
70 % des personnes aidées bénéficient déjà d'un accompagnement par un ESSMS. À l'inverse, les 30 % restant, sans solution d'accompagnement formalisée, reposent exclusivement sur leurs proches, ce qui accentue le risque d'épuisement des aidants.

- Nature des accompagnements dont bénéficient les personnes aidées



Les autres dispositifs correspondent aux : CAMSP, CMP, EMA 03, hôpital de jour, PCPE...

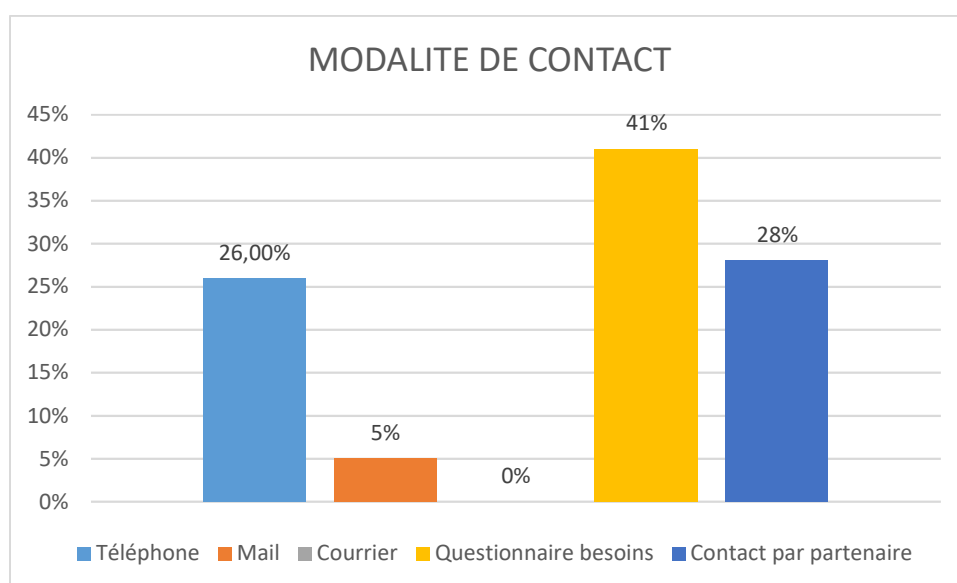
- Nature des droits ouverts pour les personnes aidées



Une surreprésentation de l'AEEH est observée (57%), en cohérence avec le profil du public accompagné par la plateforme.

La PFR « Bulles d'R » soutient par ailleurs les aidants dans l'accès à leurs droits. Les situations de non-recours (6%) peuvent notamment s'expliquer par l'absence de diagnostic à ce stade, ne permettant pas encore l'ouverture des droits.

2-2 Les modalités de contacts avec la plateforme Bulles d'R



Le questionnaire de recensement des besoins constitue la principale porte d'entrée vers la plateforme, à l'origine de 41 % des sollicitations. Accessible en ligne sur le site internet de l'Udaf 03 (www.udaf03.fr) et largement relayé par les partenaires, il sert de support au premier entretien diagnostique avec l'aidant.

Enfin, la plateforme reste facilement accessible via des modalités de contact diversifiées. Le service est joignable par téléphone tous les jours, du lundi au vendredi de 9h à 12h (0.805.03.06.09), mais également via l'adresse mail dédiée à la plateforme (aidants03@udaf03.fr).

2-3 Les propositions de répit et d'accompagnement

La plateforme a souhaité mettre en place différentes prestations pour accompagner les personnes aidantes en s'appuyant sur le cahier des charges de l'ARS qui rappelait les points suivants :

- ❖ Répondre aux besoins d'information, d'écoute, de conseils et de relais des aidants pour les conforter dans leur rôle d'aidants dans une logique de proximité ;
- ❖ Proposer diverses prestations de répit ou de soutien à la personne malade, à son aidant ou au couple aidant-aidé ;
- ❖ Offrir du temps libéré (aide se substituant à celle apportée par l'aidant / séparation de l'aidant et de l'aidé) ou accompagné (sans séparation / intégrant la dimension de « bon temps passé ensemble ») ;
- ❖ Informer, éduquer et soutenir les aidants pour les aider à faire face à la prise en charge de l'aidé ;
- ❖ Favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle de la personne malade et de son aidant et lutter contre le repli et la dépression du couple aidant-aidé.

2-3-1 Les actions individuelles

Les prestations proposées par la plateforme s'inscrivent dans une logique de diversification, afin de répondre à la singularité des situations et des parcours d'aidance. Fondée sur la complémentarité des actions, cette approche permet d'apporter des réponses ajustées et évolutives aux besoins des aidants.

Dans ce cadre, la plateforme a structuré une offre de prestations diversifiées, présentée ci-après :

❖ **Prestation écoute, accueil, information et soutien** : Elle est assurée par les animatrices du service. Ces dernières rencontrent l'aidant lors d'un premier entretien dit « diagnostic » et propose un accompagnement coordonné en lien avec les attentes de l'aidant et les besoins repérés. Conformément à la loi 2002-2, l'accompagnement est formalisé et contractualisé via le Projet Personnalisé d'Accompagnement et de Répit (PPAR). Il a rapidement été repéré que bien que connaissant certains dispositifs, les aidants ne sollicitent pas les aides auxquelles ils peuvent prétendre. Ils parlent souvent du « *parcours du combattant* » ou de « *jungle administrative* ». La plateforme se veut alors d'être un tiers facilitateur dans les démarches à entreprendre.

Aussi, la situation des aidants évolue régulièrement et parallèlement à celle du proche aidé. Il est donc indispensable de rester au plus proche de l'aidant et de centrer l'accompagnement dans une démarche d'évaluation continue. La mise en place d'un accompagnement s'inscrivant dans une logique de parcours répond à ce besoin d'ajustement constant.

151 aidants, soit 100 % des aidants ayant sollicité la plateforme ont pu bénéficier de ce type de prestation.

- **Le soutien psychologique** : Il est assuré par trois psychologues libérales (une par arrondissement) avec lesquelles la plateforme a signé une convention de partenariat. Elles font l'objet d'une orientation établie par l'animatrice du service via une fiche de liaison venant préciser les motifs de cette saisine (comprendre son rôle d'aidant, identifier ses limites, travailler sur sa charge émotionnelle, sa culpabilité, ses doutes, la peur de l'avenir, identifier sa place dans la relation d'aide et les enjeux relationnels, identifier certains freins au répit, ...). La plateforme peut financer jusqu'à 6 séances de soutien psychologique.

Observation de terrain : Cette prestation constitue fréquemment la première orientation proposée par les animatrices. Sa mise en place, facilitée par la plateforme Bulles d'R (professionnel identifié, orientation directe par les animatrices...), permet de répondre à des besoins parfois anciens, restés sans solution jusqu'alors.

De nombreux aidants, en situation d'épuisement avancé, n'expriment plus, ou difficilement, de besoin de soutien dans leur rôle. Toute forme de projection peut alors apparaître comme insurmontable. Dans ce contexte, il apparaît essentiel de favoriser la réémergence de perspectives, afin de permettre une meilleure prise en charge des aidants. Le suivi psychologique s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

49 aidants ont été orientés vers un soutien psychologique, soit 32 % d'entre-eux, représentant **83 séances individuelles** pour 2025.

En sus du budget alloué par l'ARS, cette prestation a fait l'objet d'un financement complémentaire de la CNSA dans le cadre d'une convention signée entre la PFR « Bulles d'R » et le Conseil Départemental de l'Allier pour la période 2024-2026 au titre du soutien aux aidants de personnes en situation de handicap (axe 5).

❖ **Le soutien éducatif** : Cet accompagnement est réalisé au domicile de la dyade aidant-aidé par un éducateur spécialisé. La plateforme a conventionné avec trois éducateurs spécialisés libéraux, couvrant les trois arrondissements du territoire.

La plateforme envisage le répit au-delà de la seule mise à distance physique entre l'aidant et son proche. Elle l'inscrit également dans une logique de rééquilibrage de la relation d'aide. À ce titre, le soutien éducatif vise à travailler les équilibres familiaux, en intégrant notamment la place de la fratrie, souvent impactée lorsque l'un des enfants est en situation de handicap. Il permet également d'accompagner l'ajustement de la relation d'aide, de favoriser la

libération de la parole de chacun, de soutenir la dynamique familiale et de lever les freins à la socialisation de l'aidant et/ou de la personne aidée.

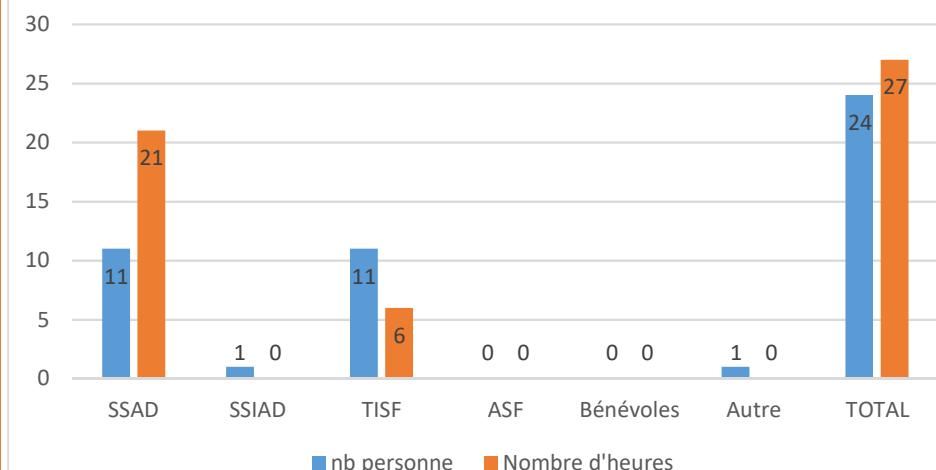
Cet accompagnement s'inscrit bien souvent en complémentarité avec le suivi psychologique, dans une approche globale des besoins des familles.

La plateforme peut financer cet accompagnement sur une durée maximale de six mois, à raison de trois entretiens individuels par mois.

21 aidants ont bénéficié d'un accompagnement éducatif représentant ainsi **168 entretiens individuels** en 2025.

❖ **Les prestations de répit au domicile** : Le répit à domicile déployé par notre PFR est assuré par les SAAD (soit qui interviennent déjà auprès de l'aidé, soit proche du lieu de domicile de la dyade aidant-aidé) et par l'AFD lorsque la personne aidée est un enfant en situation de handicap. Ces professionnels prennent en charge la personne aidée au domicile. La mission s'inscrit dans une forme de suppléance à domicile. Le répit est contractualisé via un contrat de répit faisant l'objet d'une signature tripartite. Ce contrat précise le type d'intervention et l'organisation pratique (durée, jour ciblé...). Le répit est financé soit par les dispositifs de droit commun (PCH/complément AEEH/droit au répit CAF), soit directement par la PFR (dans une limite de 50 heures par an et par aidant) lorsque les aides financières précitées ne sont pas encore mobilisées. Et ce, pour réduire les freins financiers et répondre plus rapidement aux situations d'épuisement dans l'attente de l'ouverture des droits.

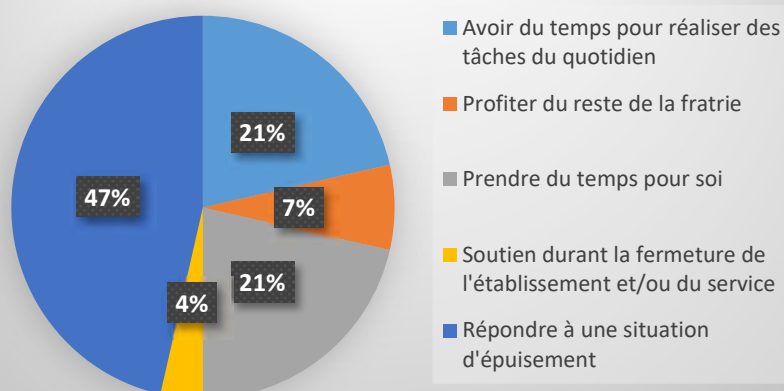
PRESTATIONS DE REPIT A DOMICILE



24 aidants ont été orientés vers du répit à domicile. 27 heures de répit ont été réalisées

Remarque : Toutes les orientations n'ont pas abouti sur l'année 2025.

MOTIFS DE DECLENCHEMENT DU REPIT A DOMICILE



Observation de terrain :

Les données de l'année 2025 confirment, une nouvelle fois, un sous-recours au répit à domicile proposé par la PFR, d'autant que le questionnaire de recensement des besoins laisse apparaître que :

- 53 % des aidants souhaitent pouvoir se faire remplacer en cas de besoin,
- 60 % des aidants souhaitent pouvoir se faire remplacer en cas d'imprévu,
- 30 % des aidants souhaitent pouvoir se faire remplacer pour partir en week-end ou en vacances,
- 39 % des aidant souhaitent un répit à domicile pour pouvoir se reposer au quotidien.

Les données d'activité 2025 relatives au répit à domicile mettent en évidence un écart significatif entre le niveau de recours observé et les besoins exprimés par les aidants lors de leur entrée dans le dispositif.

Ce constat objectif vient appuyer la pertinence de la démarche engagée par la plateforme visant à faire évoluer et restructurer l'offre de service en matière de répit à domicile, dans une logique d'adaptation aux besoins, d'amélioration de l'accessibilité et de renforcement de l'effectivité du recours.

❖ **Les prestations de répit hors domicile :**

✓ **L'accueil en centre de loisirs ordinaire via l'intervention du DAHLIR :** Le partenariat établi avec l'association DAHLIR permet d'orienter les enfants en situation de handicap vers un accueil de loisirs en milieu ordinaire. Le DAHLIR a alors pour mission d'évaluer les besoins de l'enfant (rythme possible d'accueil/besoin de prise en charge durant l'accueil ...), de mettre en relation le parent (aidant) et l'enfant avec le centre de loisirs et de mettre à disposition si besoin un accompagnateur supplémentaire. Tout un travail est également effectué par le DAHLIR auprès des centres de loisirs afin de préparer au mieux l'accueil des enfants toujours dans une démarche d'inclusion.

✓ **Les séjours adaptés et l'accueil en centre de loisirs adapté :** nous avons signé une convention avec l'association ADDAPT'03. Des accueils en internat ou externat sont effectués de manière régulière par les familles accompagnées par Bulles d'R. Le service facilite ces démarches en proposant de faire le lien avec ADDAPT'03 pour les demandes d'inscriptions, aider à la partie administrative pour compléter le dossier d'inscription ou encore accompagner si besoin à une demande MDPH pour une éventuelle prise en charge financière.

Un partenariat est également établi avec l'association « Allier Sésame Autisme ». La personne aidée peut être accueillie dans cette structure laissant ainsi un temps de répit à l'aidant familial.

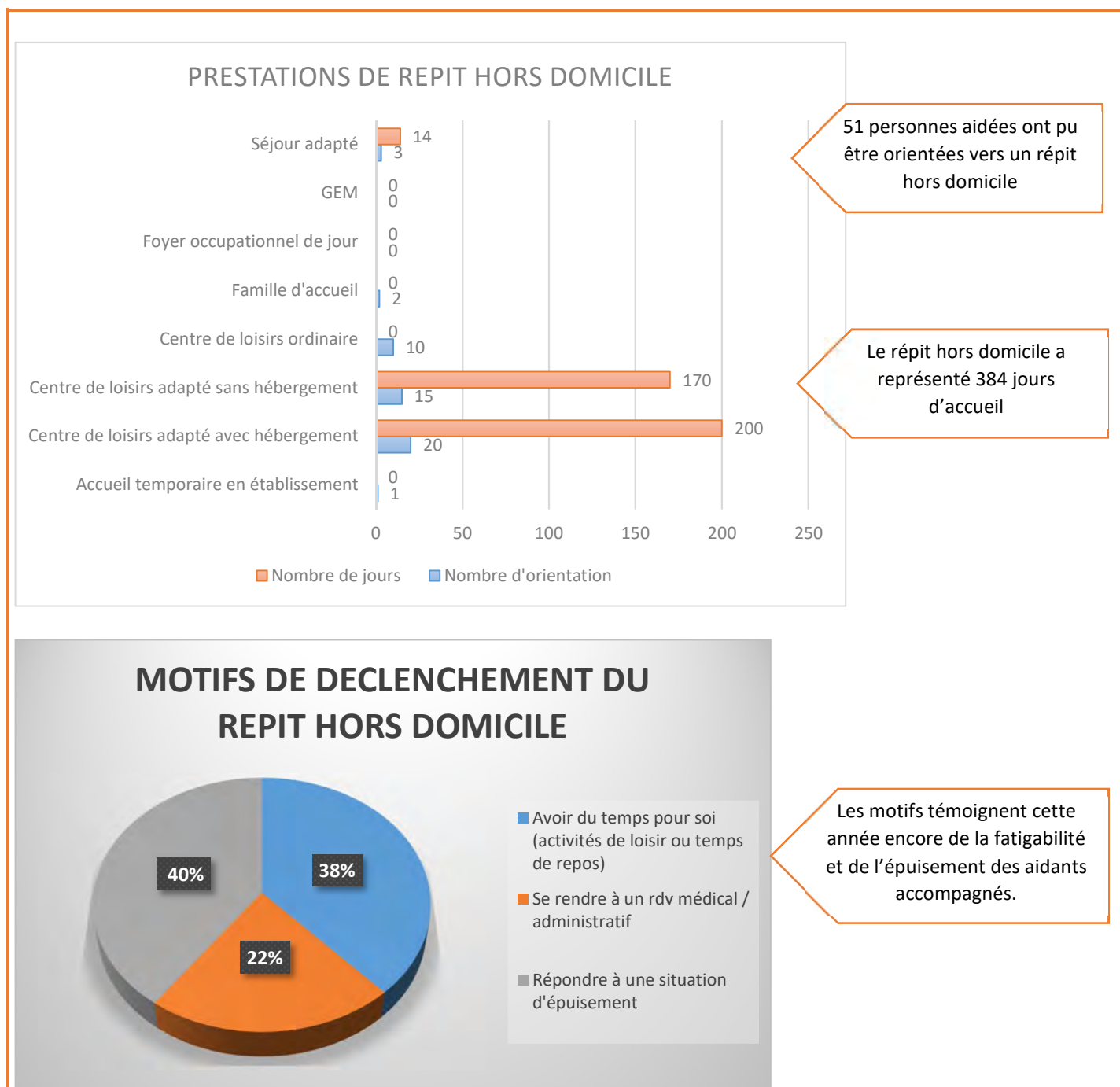
D'autres organismes de séjours également ont pu être sollicités en fonction des besoins de prise en charge du proche aidé.

La PFR « Bulles d'R » participe au financement de ces accueils.

✓ **L'accueil temporaire en établissement:** La PFR « Bulles d'R » peut orienter les personnes aidées vers des solutions d'accueil temporaire en établissement pour personnes en situation de handicap, pouvant aller jusqu'à 90 jours par an conformément au cadre réglementaire. Ce type de répit constitue une réponse complémentaire aux dispositifs à domicile, permettant à l'aidant de bénéficier d'un temps de relais plus long, tout en garantissant un accompagnement sécurisé et adapté pour la personne aidée. Dans ce cadre, la plateforme joue un rôle d'information, d'orientation et de mise en lien avec les établissements du territoire, en veillant à proposer des solutions ajustées aux besoins et au projet de vie de la personne et de sa famille.

✓ **L'accueil familial temporaire : un partenariat est établi avec le SAF de la Croix Marine** en vue d'un accueil possible des personnes aidées dans une famille d'accueil. Ce type d'orientation nécessite un travail à long terme avec l'aidant.

✓ **Les GEM :** un partenariat a été développé avec les GEM du département. L'accueil de la personne aidée dans ce type de service favorise un temps de répit pour l'aidant familial.



- **Les prestations « bien-être » individuelles :** elles ont été assurées pour l'année 2025 par l'association SHERPA pour les secteurs de Moulins et Vichy et par la structure « A fleur d'âme » pour le secteur de Montluçon. Elles ont vocation à :

- Permettre à l'aidant l'identification et l'expression de ses émotions
- Permettre à l'aidant de sortir de l'isolement
- Faire naître l'envie de prendre soin de soi par la mise en œuvre des disciplines axées sur le bien-être
- Favoriser la résilience de l'aidant et faire renaitre la conscience de soi pour reprendre son souffle dans la relation d'aide

Ces séances font appel à plusieurs disciplines de bien-être, à savoir, l'art-thérapie, la socio-esthétique, le magnétisme, la sophrologie, apaisement psychocorporel.... La plateforme finance jusqu'à 6 séances individuelles par aidant.

Cette prestation a concerné **4 aidants** et représenté **8 séances**.

Observations de terrain :

L'association SHERPA, partenaire historique de la PFR « Bulles d'R », intervenait depuis la création de la plateforme dans le cadre d'une convention portant sur la réalisation de séances de bien-être, individuelles et collectives, à destination des aidants.

La cessation d'activité de l'association prévue au 1^{er} janvier 2026 a conduit la PFR «Bulles d'R» à engager, dès le 4^{ème} trimestre 2025, une démarche de recherche et d'identification de nouveaux partenaires afin d'assurer la continuité des séances individuelles proposées aux aidants. Cette démarche a abouti à la mobilisation de nouveaux praticiens, permettant de garantir une continuité de service, sans interruption pour les aidants accompagnés.

2-3-2 Les actions collectives

Les actions collectives viennent en complément des prestations individuelles, dans une logique de diversification de l'offre de service. Ce positionnement vise à proposer des modalités d'accompagnement adaptées aux besoins et aux préférences des aidants, certains privilégiant une approche collective, d'autres un suivi individualisé. Par ailleurs, ces deux modalités peuvent être complémentaires, certains aidants bénéficiant à la fois d'un accompagnement personnalisé et de leur participation à des actions collectives.

Les intérêts sont multiples :

- Permettre aux aidants de partager leur vécu avec d'autres aidants en vue de développer la paire-aidance,
- Lever les freins à la mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé,
- Offrir un temps de répit en permettant aux aidants de sortir des préoccupations quotidiennes et de la dynamique de prise en charge de la personne aidée.

Un tableau récapitulatif des actions collectives proposées est consultable en annexe 1 du présent rapport d'activité.

Les ateliers sont coordonnés par les animatrices du service et animés par des prestataires avec lesquels la plateforme « Bulles d’R » a conventionné.

L’offre est diversifiée et ajustée régulièrement aux attentes des aidants, repérées par les animatrices via les entretiens individuels, les enquêtes réalisées auprès du public ou encore au travers des observations relatées par les partenaires locaux.

Nous avons tenu à équilibrer l’offre sur l’ensemble du territoire. Les ateliers ont donc lieu sur les trois arrondissements du département.

Nous avons proposé sur l’année 2025 des ateliers réguliers et des temps collectifs ponctuels.

❖ Les ateliers réguliers :

Type d'activité	Nb d'ateliers prévus	Nb ateliers réalisés	Participation aidant	Participation aidé	Fratrie	Nb total de participants
Ateliers bien être Moulins	3	3	7	/	/	7
Ateliers bien être Montluçon	3	3	5	/	/	5
Ateliers bien être Vichy	0	0	0	/	/	0
Massage assis Moulins	7	7	28	/	/	28
Massage assis Montluçon	5	5	22	/	/	22
Massage assis Vichy	7	7	33	/	/	33
Canirando	6	4	4	4	/	8
Jeux partage Moulins	2	0	0	0	0	0
Jeux partage Vichy	6	6	6	6	3	15
Jeux partage Montluçon	6	3	8	10	0	18
Médiation animale Commentry	11	9	22	23	1	46
Musicothérapie Vichy	2	2	5	7	0	12
Méditation en visio	10	9	38	/	/	38
TOTAL	68	58	178	50	4	232

Observation de terrain :

L’année précédente, nous avons observé une diminution du nombre de participants aux actions collectives. Dans ce contexte, la PFR « Bulles d’R » a engagé en 2025 une diversification de son offre afin de mieux répondre aux attentes des aidants.

Ainsi, l’atelier « Ma pause relaxation » (massage assis), initialement déployé sur un bassin, a été étendu aux deux autres bassins du territoire au regard de la forte satisfaction exprimée par les aidants. Cet atelier rencontre un réel succès et affiche régulièrement complet. Par ailleurs, un atelier de musicothérapie a été proposé, constituant une nouvelle modalité d’accompagnement ayant également suscité un intérêt de la part des aidants, avec une perspective de déploiement élargi en 2026.

Ce réajustement a eu un impact positif sur la participation des aidants et de leur proche aidé puisque nous notons une augmentation du taux de participation respectivement de 29 % et de 32 % par rapport à l’année 2024.

Il est à noter que certains des ateliers mis en œuvre font l’objet d’un financement complémentaire attribué par la CNSA dans le cadre d’une convention signée entre la PFR "Bulles d’R" et le Conseil Départemental de l’Allier pour la période 2024-2026 au titre du soutien aux aidants de personnes en situation de handicap (axe 5).

❖ Une offre complémentaire dématérialisée : « Ma Bulle Ressources »

La PFR « Bulles d'R » a développé en 2025 une nouvelle offre de séances de bien-être dématérialisées, intitulée « Ma Bulle Ressources ». Elle se compose de six capsules audio et vidéo de relaxation, conçues pour être accessibles à tout moment et quel que soit le lieu, afin de s'adapter aux contraintes des aidants.

Ces ressources sont mises à disposition des aidants sur demande auprès de la plateforme, via la transmission d'un lien de téléchargement sécurisé. Elles leur permettent de s'octroyer des temps de pause dans un quotidien souvent contraint, en s'appuyant sur des outils de respiration profonde et de relaxation énergétique.

Les capsules ont été réalisées par deux praticiens partenaires de la PFR « Bulles d'R », dans une logique de qualité et d'adaptation aux besoins des aidants accompagnés.

31 liens de téléchargement ont pu être transmis sur l'année 2025.

❖ Les ateliers ponctuels :

• Portes ouvertes de la PFR « Bulles d'R » 2025 :

Les portes ouvertes de la PFR « Bulles d'R », organisées le 2 avril 2025 sur le **secteur de Moulins**, ont permis de sensibiliser les aidants et les partenaires aux actions portées par la plateforme. Cette demi-journée, animée par l'équipe, a également été l'occasion de proposer une découverte de l'atelier « jeux partage », en présence de la ludothèque « Ludivers » et de la psychologue intervenant habituellement sur cet atelier.



5 partenaires, 2 aidants et leur proche aidé sont venus à notre rencontre.

- **Sortie familiale estivale :**

Dans la continuité des actions développées ces dernières années, la PFR « Bulles d'R » a proposé le 18 Août 2025 une nouvelle activité collective axée sur le contact avec la nature, ouverte aux aidants, aux personnes aidées et à la fratrie. Cette action visait à offrir un temps convivial en dehors du cadre habituel de prise en charge, favorisant la rupture de l'isolement, le partage familial et le développement de la pair-aidance, tout en adoptant une approche moins centrée sur le « care » afin de faciliter l'adhésion des aidants.



Elle a été co-animée par les professionnels de la plateforme et un intervenant spécialisé (ADATER). Les groupes, constitués sur inscription, ont été volontairement restreints afin de garantir un accompagnement adapté aux besoins des participants.

Les activités proposées ont porté sur :

- des temps de balade en nature,
- la découverte sensorielle de l'environnement (toucher, sentir, observer),
- des jeux en lien avec la nature,
- des temps d'échange informels entre participants.

Ces temps ont également favorisé l'expression de besoins et contribué à renforcer le lien entre le public accompagné et la PFR « Bulles d'R ».



La demi-journée a mobilisé **2 aidants** et **2 personnes aidées**.

- ❖ **Les prestations de sensibilisation et formations :**

- **Atelier « Ma pause déjà-aidants » :**

Depuis la création de la PFR « Bulles d'R », une méconnaissance des droits par les aidants a régulièrement été identifiée. Afin d'y répondre, et en cohérence avec les attendus du cahier des charges en matière d'actions de formation, la plateforme a mis en place en 2025 des temps d'information collectifs, organisés sur les trois bassins du territoire, en partenariat avec une intervenante de l'Agirc-Arrco. Ces sessions, proposées dans un format convivial autour d'un repas, avaient pour objectif d'informer les aidants sur leurs droits (congrés spécifiques tels que l'AJPA ou l'AJPP, aides financières, dispositifs existants, droits et devoirs du salarié et de l'employeur, dispositifs de prévoyance), tout en favorisant les échanges entre pairs. Limitées à de petits groupes, elles visaient à repérer des besoins individuels et à proposer, le cas échéant, des accompagnements complémentaires.

3 sessions ont été organisées, mobilisant **3 aidants**

Malgré une communication soutenue, et un intérêt pour la thématique (tel que confirmé dans la dernière enquête de satisfaction) cet atelier a mobilisé un nombre limité d'aidants. Dans ce contexte, une réflexion est engagée pour 2026 afin de faire évoluer ces actions vers un format dématérialisé, notamment sous forme de webinaires, dans une logique d'amélioration de l'accessibilité et d'adaptation aux contraintes des aidants.

- **Relais des actions de sensibilisation et d'information à destination des aidants :**

- Live santé intégrative (les bazars de la santé) du 07/02/2025
- Webinaire CRA « De parents à aidants, comment se reconnaître en tant qu'aidant ? » du 24/04/2025
- 2^{ème} journée annuelle du TDAH du 02/06/2025

2-4 La participation des aidants : l'enquête de satisfaction

Chaque année, nous transmettons une enquête de satisfaction aux aidants accompagnés par la Plateforme « Bulles d'R ».

22 aidants ont répondu au questionnaire.



- **Les points forts de la plateforme selon les aidants accompagnés :**
 - La qualité de l'écoute, la bienveillance et la disponibilité de professionnels
 - La réactivité de l'équipe et la régularité des contacts
 - La capacité d'orientation vers des interlocuteurs compétents en fonction des situations
 - Le professionnalisme des intervenants
 - La diversité des prestations proposées
 - L'adaptation des accompagnements aux besoins spécifiques des aidants
 - La complémentarité des approches (psychologique, éducative, bien être)
 - L'instauration d'une relation de confiance avec les aidants
 - Un soutien concret et ajusté dans l'accompagnement du proche aidé au quotidien
- **Les suggestions des aidants en matière d'amélioration :**
 - Adapter les horaires des actions, en proposant davantage de créneaux compatibles avec une activité professionnelle (soirées, après-midi)
 - Faciliter la participation aux ateliers via des solutions de prise en charge du proche aidé, par des professionnels formés et de confiance
 - Renforcer l'offre de prestations de bien-être permettant la prise de distance de l'aidant
 - Poursuivre les actions d'information et de sensibilisation adaptées aux contraintes des aidants
- **Les attentes des aidants en matière d'actions collectives :**
 - Groupes de parole : il s'agit d'une attente forte des aidants
 - Atelier de sophrologie
 - Atelier Yoga
 - Médiation équine

Le planning d'activités 2026 tiendra compte des attentes exprimées par les aidants en matière d'actions collectives.

2-5 Les liens partenariaux de la plateforme

2-5-1 Le développement du partenariat

La plateforme poursuit le travail partenarial engagé dès 2022.

En 2025, nous avons :

- Rencontré 16 partenaires
- Signé 1 nouvelle convention (dans le cadre de la mise en œuvre de l'atelier de musicothérapie)
- Réalisé 11 bilans partenaires
- Mené un travail concerté avec les trois éducateurs spécialisés afin d'élaborer un flyer de présentation du soutien éducatif à destination des aidants familiaux
- Participé à des salons et manifestations grand public :
 - Salon de la basse vision organisé par l'association « Voir ensemble » le 22/03/2025

- Ciné-débat à Dompierre-sur-Besbre le 06/10/2025



- Conférence centre-social de Meaulnes



- Mené des actions de communication (Cf. annexe 2)
- Co-organisé avec le Conseil Départemental de l'Allier, la Ville de Montluçon et l'IUT Clermont-Auvergne la 4^{ème} Journée Départementale des Aidants (JDA) le 2 Octobre 2025, à l'occasion de la Journée Nationale des Aidants ayant lieu chaque année le 6 Octobre.

Focus sur cette 4^{ème} édition de la JDA:



Cette journée s'est déroulée à l'espace Athanor à Montluçon et portait sur la thématique suivante : « Je suis aidant, j'ai rendez-vous avec mes droits ».

Cette journée avait pour objectifs :

- d'informer le grand public en proposant un panel de solutions adaptées pour une meilleure qualité de vie grâce à un soutien au quotidien.
- de créer une dynamique de réseau entre les professionnels et les organismes ou associations présentes.

Elle s'est articulée autour des temps forts suivants :

- 2 tables rondes
- De stands d'information
- 1 théâtre-débat intitulé « Je suis là » par la Compagnie « Les désaxés théâtre »
- 1 animation autour de l'aidantomètre présenté pour la 1^{ère} fois au public pour l'occasion



La journée a permis de mobiliser **90 personnes** dont **une trentaine d'aidants**.

39 stands ont été tenus par les partenaires.

2 tables rondes autour des droits et dispositifs de répit qui ont mobilisé **50 participants**

La JDA a été précédée d'une émission de radio le 26/09/2024 à RCF portant sur la même thématique.

Bilan JDA : (d'après les retours des questionnaires de satisfaction)

88,9 % ont obtenu des informations utiles

81,3 % ont découvert de nouvelles structures

88,2 % ont pu échanger sur des éléments pratiques

54,3 % estiment un impact positif concret dans leur quotidien

Globalement, il est enregistré, cette année, un taux de fréquentation plus faible des participants que sur les éditions précédentes.

Les visiteurs auraient souhaité :

- avoir plus d'informations sur les aides en direction des jeunes aidants.

- que ce type d'évènement soit organisé en fin de semaine avec des horaires plus étendus.
- que l'offre proposée soit plus locale car plus accessible aux personnes résidant sur le bassin.

=> La participation de la plateforme à la co-organisation de la Journée Départementale des Aidants contribue à renforcer la lisibilité du dispositif et à conforter sa légitimité auprès des acteurs du territoire. Cette journée favorise également le développement d'une dynamique partenariale, en créant des liens entre les structures et services intervenant dans le champ de l'aide, et en facilitant leur connaissance et reconnaissance mutuelles.

La JDA devient maintenant un rendez-vous annuel malgré un taux de participation plus faible pour 2025. Cette action sera reconduite sur l'année 2026.

A noter que la PFR « Bulles d'R » participe au financement de cette journée grâce à ses crédits alloués par la CNSA dans le cadre de la convention avec Conseil Départemental.

2-5-2 Implication de la PFR « Bulles d'R » dans la mise en œuvre du SPDA

La loi n°2024-247 du 8 avril 2024 « pour le bien vieillir » crée le Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA). Le SPDA a pour ambition de :

- ✓ simplifier la vie des PA, PH et des aidants en facilitant leurs démarches et leurs parcours.
- ✓ garantir la qualité de service et l'équité, quels que soient les territoires et les situations individuelles, à travers la synergie des acteurs du soutien à l'autonomie.
- ✓ favoriser les coopérations entre professionnels et organisations et apporter de la cohérence à l'action.

Le SPDA a pour vocation de fédérer les acteurs de l'autonomie autour d'une logique de guichet intégré et d'un parcours sans rupture. L'Udaf de l'Allier, reconnue pour son expertise dans le soutien aux familles et aux aidants, a souhaité identifier la place de sa PFR « Bulles d'R » dans cette dynamique, afin de contribuer à la structuration de l'offre départementale. Nous avons en ce sens fait deux préconisations :

- **Mission 4 (Prévention, repérage, aller-vers)** : Améliorer le repérage des aidants de personnes handicapées au moyen d'un renforcement des modalités de collaboration entre la PFR "Bulles d'R" et les services de la MDA (repérage précoce et orientation systématique des aidants de PH dès l'instruction des demandes MDPH liées au handicap)

- **Mission 3 (Soutien à des parcours personnalisés, continus et coordonnés)** : Améliorer la lisibilité de l'offre en direction des aidants de PH au moyen de la création d'un observatoire départemental de l'aide.

L'Udaf de l'Allier a en ce sens participé à l'ensemble des réunions de travail co-animées par l'ARS et le Conseil Départemental de l'Allier sur la fin d'année 2025.

2-5-3 Bilan des collaborations établies par la plateforme

Un questionnaire de satisfaction à destination des partenaires cibles de la plateforme a été diffusé sur cette fin d'année 2025 en vue d'évaluer nos modalités de collaboration et de fluidifier ces dernières pour apporter des réponses coordonnées et toujours plus justes et adaptées aux besoins des aidants.

12 partenaires ont répondu à l'enquête.

➤ L'accueil :

100 % des répondants trouvent que la plateforme est facilement joignable par téléphone et par mail

100 % des répondants sont satisfaits du délai de traitement de la demande et de la qualité des échanges avec la plateforme

➤ Les relations partenariales :

a) Orientation du public vers la plateforme

1	1
entre 2 et 4	4
5 ou plus	5
Non concerné	2



33 % des répondants ont orientés entre 2 et 4 aidants vers la plateforme

42 % des répondants ont orienté 5 aidants ou plus

Connaissance des missions de la plateforme : **100 %** des partenaires ayant orienté les publics vers la plateforme estiment avoir suffisamment d'informations

Ecoute et prise en compte de la demande du partenaire par la plateforme : **92 %** des répondants (orienteurs) sont satisfaits

b) Orientation du public accompagné par la plateforme vers le partenaire

Connaissance des missions de la plateforme : Majoritairement, nous avons orienté entre 5 aidants ou plus vers les structures

➤ Articulation des accompagnements :

100 % des partenaires concernés estiment que cette orientation était adaptée à leur champ d'action

92 % des partenaires concernés estiment que l'articulation des accompagnements menée avec « Bulles d'R » sont de qualité.

- ✓ Niveau de satisfaction lié aux outils (PPAR/fiche de liaison...) :



- Facturation des prestations : Les délais de paiement sont satisfaisants.

➡ L'enquête partenaire démontre que les relations partenariales sont de qualité

- Observations et suggestions des partenaires :

a) *Observations de terrain : Paroles des partenaires*

Les retours des partenaires permettent d'identifier plusieurs thématiques d'analyse et d'amélioration pour la PFR « Bulles d'R » :

- **Interrogation sur les freins au recours à l'accompagnement éducatif** : perception du rôle de l'éducateur, durée de l'accompagnement, représentations des familles malgré une information jugée claire.

Point de vue de la PFR : Le soutien éducatif constitue une prestation à laquelle les aidants adhèrent, bien qu'elle puisse être plus complexe à mettre en place. Elle implique en effet d'entrer dans l'intimité de la sphère familiale et suppose, pour l'aidant, une certaine disponibilité ainsi qu'une mise en mouvement à la suite des échanges avec le professionnel. Son acceptation peut ainsi nécessiter un temps d'appropriation.

- **Nécessité d'articulation avec les dispositifs existants** : importance de la complémentarité et de la coordination avec les interventions déjà en place. Une articulation de la qualité est soulignée par les partenaires répondants.

- **Freins à la mobilisation des aidants pour certains ateliers** : La mobilisation des aidants peut parfois s'avérer difficile, en lien avec des contraintes de temps, des organisations quotidiennes complexes. Ces éléments traduisent davantage les réalités et contraintes de leur quotidien qu'un manque d'intérêt pour les actions proposées. Les retours positifs recueillis viennent confirmer la pertinence et l'utilité des séances, tout en invitant à poursuivre les efforts engagés pour en améliorer l'accessibilité.

Point de vue de la PFR : Le développement du répit à domicile pourrait faciliter la participation des aidants aux actions collectives, en mobilisant des professionnels pour assurer l'accompagnement de la personne aidée, y compris lors des ateliers.

⇒ Ces éléments viennent alimenter la dynamique de réflexion continue engagée par la plateforme en matière d'adaptation de son offre.

b) Plus-value du dispositif « Bulles d'R » selon les partenaires :

- **Accessibilité et réactivité du service** : facilité de contact et rapidité de mise en œuvre des interventions
- **Qualité de la relation d'accompagnement** : écoute, empathie, bienveillance et considération des aidants
- **Soutien global et personnalisé** : prise en compte des dimensions quotidiennes, matérielles, psychologiques et affectives
- **Lutte contre l'isolement** : levée du sentiment de solitude et création d'un espace d'expression dédié
- **Souplesse et adaptabilité des réponses** : capacité à ajuster l'accompagnement aux besoins spécifiques des aidants
- **Proximité et connaissance du territoire** : articulation avec les partenaires et orientation facilitée
- **Fonction de coordination** : centralisation de l'accompagnement et lisibilité du parcours pour les aidants
- **Apport en répit** : contribution au soulagement du quotidien des aidants

Ces éléments soulignent la valeur ajoutée du dispositif en termes de proximité, de réactivité et de qualité d'accompagnement.

c) Suggestions d'amélioration

- Renforcer la communication et l'élargir les modalités d'accueil en matière de répit, dont l'impact devra être évalué au regard de leur appropriation par les aidants.
- Poursuivre le développement de groupes thématiques, ainsi que la valorisation de la parole des aidants pour favoriser la mise en visibilité de leur expérience (exemple de ce qui a été réalisé dans le cadre du diagnostic relatif au répit à domicile).

III- Les perspectives 2026

L'année 2025 confirme l'utilité et l'ancrage territorial de la PFR « Bulles d'R », avec une activité en progression continue depuis son ouverture au 1^{er} janvier 2022 et un niveau de satisfaction élevé exprimé tant par les aidants que par les partenaires. Les retours recueillis soulignent la qualité de l'écoute, la réactivité et la diversité des réponses proposées, ainsi que la capacité de la PFR « Bulles d'R » à coordonner des parcours et à mobiliser les ressources du territoire.

L'année 2025 constitue également l'avant-dernière année d'expérimentation du dispositif, rendant l'enjeu de pérennisation central. Depuis quatre ans, la plateforme s'est attachée à

construire une réponse toujours plus juste, en articulation avec le cahier des charges, les besoins identifiés et les réalités du territoire. Pour autant, un défi persiste : toucher un public plus large et diversifier davantage les profils accompagnés, en particulier les aidants de personnes en situation de handicap vieillissantes et les jeunes aidants, encore insuffisamment repérés.

Enfin, 2025 marque une étape structurante avec la conduite du diagnostic sur le répit à domicile, qui met en évidence un sous-recours malgré des besoins fortement exprimés. Les limites du modèle externalisé et les freins organisationnels et psychologiques identifiés viennent légitimer la transformation de l'offre. À ce titre, l'année 2026 sera consacrée à l'expérimentation d'une nouvelle offre de suppléance à domicile, soutenue par un financement dédié de l'ARS, avec des modalités d'intervention internalisées, plus souples et réactives. Le diagnostic posé souligne également la nécessité d'inscrire le répit à domicile dans une approche globale et complémentaire des solutions de répit, incluant le développement d'une offre hors domicile de type « halte-répit », projet qui pourra être travaillé au regard de financements complémentaires, notamment via une réponse à un appel à projet de la CPAM.

Ainsi, la PFR « Bulles d'R » poursuit une dynamique d'amélioration continue, avec pour perspectives prioritaires la pérennisation du dispositif, l'élargissement du public touché et le déploiement d'une offre de répit renforcée et mieux adaptée aux besoins des aidants du territoire.

Au vu de ces constats nous souhaitons pour l'année 2026 :

- Pérenniser la PFR « Bulles d'R »
- Déployer la nouvelle offre de répit à domicile internalisée à la PFR
- Poursuivre l'accompagnement des aidants dans une logique d'amélioration continue des pratiques professionnelles (en lien avec les RBPP)
- Poursuivre le développement de l'activité et du partenariat engagé depuis 2022
- Poursuivre le travail de communication (rencontres partenaires / post Facebook / participation à des manifestations)
- Poursuivre le déploiement d'actions collectives en adéquation avec les besoins des aidants (groupe de parole...)
- Impliquer la plateforme "Bulles d'R" à l'échelle du territoire dans les réflexions et travaux en direction des aidants
- Co-organiser la 5^{ème} JDA (Journée Départementale des Aidants)
- Réfléchir à la mise en place d'une « halte-répit » en complémentarité des autres solutions de répit (dans le cadre d'un appel à projet lancé par la CPAM)
- Cibler un public plus élargi aux moyen d'actions de communication

ANNEXES

Les ateliers réguliers :

Ateliers	Acteurs	Déroulement	Objectifs
Les ateliers « bien-être »	Association SHERPA	Ils ont été mis en place sur les trois bassins du territoire. L’activité s’adresse aux aidants.	• Permettre l’identification et l’expression de ses émotions • Sortir de l’isolement • Faire naître l’envie de prendre soin de soi par la mise en œuvre de disciplines axées sur le bien-être • Favoriser la résilience et faire renaître la conscience de soi pour reprendre son souffle • Développer des liens avec d’autres aidants familiaux • Créer un espace de rencontre pour ponctuer la prise en charge • Identification de la plateforme par le public cible • Permettre aux aidants et proches aidés de sortir des préoccupations quotidiennes
L’atelier « Jeux partage » :	Ludothèque Psychologue	Les ateliers sont réalisés sur les trois bassins du territoire. L’activité est ouverte aux aidants, aux proches aidés et à la fratrie.	• Libérer la parole de l’aidant au moyen d’un support dédramatisé : le jeu. • Permettre à l’aidant d’échanger avec des personnes qualifiées d’une manière ludique et « l’air de rien » sur son statut d’aidant, ses préoccupations et ses émotions (peur de l’avenir, culpabilité, épuisement...) • Trouver du plaisir dans la relation d’aide au moyen du partage d’un moment convivial avec son proche aidé (ponctuer la prise en charge) • Créer des interactions entre les aidants de façon à ce que chacun puisse se nourrir des expériences et vécus de l’autre • Rompre l’isolement de l’aidant • Permettre un temps partagé avec des pairs • Impliquer la fratrie dans une activité partagée
Canirando	Médiatrice animale APAS d’animaux	L’atelier se déroule à CESSET. Il s’agit d’une randonnée pédestre accompagnée d’un chien.	• Offrir un temps de répit • Faire une activité extérieure en dehors du quotidien • Dans certains cas, échanger les rôles, l’aidant devient l’aidé • Passer un moment convivial avec son proche aidé

Annexe 1: Présentation des actions collectives « Bulles d’R » en 2025

			• Favoriser l’apaisement et la détente par le biais du contact avec les chiens • Rompre l’isolement de l’aidant
Médiation animale	Médiatrice animale Association Poils d’Éveil	Les séances de médiation animale se déroulent à Commentry. Elles sont ouvertes à l’aidant, au proche aidé et la fratrie.	• Offrir un temps de répit • Faire une activité en dehors du quotidien • Passer un moment convivial avec son proche aidé • Impliquer la fratrie dans une activité partagée • Rompre l’isolement de l’aidant • Permettre aux aidants de découvrir la médiation par l’animal ainsi que les différents animaux médiateurs • Favoriser l’apaisement et la détente par le biais du contact avec les animaux
Massage assis	Sophrologue et praticienne en massage du monde Animatrice Bulles d’R	Cet atelier a été proposé à MONTLUCON et MOULINS. Il mêle un temps individuel de massage et un temps d’échange collectif convivial autour d’un café.	• Permettre aux aidants de sortir des préoccupations quotidiennes • Permettre une parenthèse de détente dans le quotidien de l’aidant • Faire naître l’envie de prendre soin de soi par la mise en œuvre d’un moment individuel • Faire renaître la conscience de soi pour reprendre son souffle • Sortir de l’isolement • Développer des liens avec d’autres aidants familiaux durant le temps proposé avant ou après le temps individuel • Créer un espace de rencontre pour ponctuer la prise en charge
La musicothérapie	Musicothérapeute « La Muse à l’Oreille »	Ces ateliers sont proposés sur le secteur de Vichy. Ils sont ouverts à l’aidant, au proche aidé et la fratrie.	• Développer des liens avec d’autres aidants familiaux et personnes aidées dans une atmosphère bienveillante et ludique • Apporter du lien et de l’expression par la musique afin de favoriser l’échange entre l’aidant et son proche aidé • Permettre aux aidants et proches aidés de partager un temps hors du domicile pour sortir des préoccupations quotidiennes • Stimuler la créativité • Impliquer la fratrie dans une activité partagée

Annexe 1: Présentation des actions collectives « Bulles d’R » en 2025

			• Favoriser la relaxation, la détente et la dynamisation à travers la musique
La méditation guidée (en visio)	Association SHERPA	Les ateliers sont conduits par l’association SHERPA à raison d’une séance par mois le jeudi soir à 21h	• Prendre un temps pour soi • Permettre une relaxation pour réduire l’anxiété et favoriser l’apaisement avant le coucher • Favoriser un temps de répit au domicile

Les ateliers ponctuels :

Ateliers	Acteurs	Déroulement	Objectifs
La Pause Dej’Aidants	Agirc-Arrco Animatrice Bulles d’R	Un atelier a été proposé sur chaque bassin. En co-animation avec une professionnelle de l’Agric-Arrco, cet atelier un temps d’informations pour les aidants salariés ou retraités sur leurs droits, tout en leur proposant de partager un moment convivial et d’échange autour d’un repas.	• Permettre aux aidants une meilleure connaissance de leurs droits en tant que salarié ou retraité • Connaître les différents dispositifs et aides à destination des aidants • Créer un espace de rencontre convivial autour d’un repas partagé • Favoriser la création de liens entre les aidants
La sortie estivale : « En forêt en famille »	Educateur à la nature et à l’environnement Association ADATER Equipe Bulles d’R	La sortie estivale a eu lieu le 18 août 2025 dans la forêt de Cosne d’Allier. Elle était ouverte à l’aidant, au proche aidé et la fratrie.	• Permettre à l’ensemble des membres du foyer de se réunir et de partager un moment convivial en dehors du quotidien • Proposer un temps au contact de la nature • Découvrir la biodiversité à travers de le jeu, l’observation, le toucher • Développer des liens avec d’autres aidants familiaux et personnes aidées • Créer un espace de rencontre hors du domicile pour ponctuer la prise en charge pour • Rompre avec l’isolement

Les actions dématérialisées :

Ateliers	Acteurs	Déroulement	Objectifs
Ma Bulle Ressource	Sophrologue et praticienne en massage du monde	Le pack « Ma Bulle Ressource » contient plusieurs capsules audio et vidéo de relaxation réalisées par la praticienne. Les capsules proposées partent de la respiration profonde, jusqu’à la relaxation énergétique et offrent un panel varié pour permettre à l’aidant de se ressourcer. Ces capsules sont mises à disposition des aidants via un lien de connexion à un fichier sécurisé. Ils peuvent depuis ce lien avoir accès aux capsules quand ils le souhaitent et autant de fois qu’ils le souhaitent.	• Offrir aux aidants un temps de détente, de ressourcement et de prise de recul face aux exigences de leur quotidien • Favoriser la réduction du stress et l’amélioration du bien-être physique et psychique • Renforcer les capacités des aidants à prendre soin d’eux-mêmes, dans un format accessible à distance et adaptable à leurs contraintes • Favoriser un temps de répit à domicile

Publications sur la page Facebook @udafallier :

40 publications au total entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025

La page compte à ce jour 465 followers

Les publications 2025 les plus vues :

11/03/2025 : agenda des activités prévues sur le bassin de Montluçon au 2^{ème} trimestre 2025 - **851 vues**

20/03/2025 : annonce des portes ouvertes de la plateforme à l'occasion de son 3^{ème} anniversaire - **996 vues**

29/03/2025 : info séances Ma Pause Relaxation sur les 3 bassins au 2^{ème} trimestre 2025 - **1.478 vues**

16/07/2025 : info sortie « En forêt en famille » avec l'ADATER - **974 vues**

19/08/2025 : annonce activités de rentrée sur le bassin de Montluçon - **912 vues**

23/08/2025 : annonce activités de rentrée sur le bassin de Moulins - **895 vues**

02/10/2025 : Journée Départementale des Aidants 2025 - **754 vues**

24/11/2025 : présentation des capsules vidéo « Ma Bulle Ressource » - **734 vues**

22/12/2025 : agenda des activités prévues sur le bassin de Montluçon au 1^{er} trimestre 2026 - **970 vues**

Publications dans la rubrique « Actualités » du site Internet de l'Udaf :

Chaque activité donne lieu à un ou plusieurs articles au sein de la rubrique « Actualités » du site www.udaf03.fr (lors de leur mise en place et/ou à chaque trimestre ou semestre selon la planification des ateliers et actions collectives.

Mais la rubrique permet aussi de mettre l'accent sur certains temps forts de l'année pour la plateforme .

Au total 19 articles autour de la plateforme « Bulles d'R » ont été mis en ligne au cours de l'année 2025 parmi lesquels :

24/02/2025 : « Bulles d'R » : 3 ans d'accompagnement et de soutien

08/09/2025 : Une 4^{ème} édition pour la Journée Départ

10/11/2025 : « Bulles d'R » : un automne sous le signe de l'échange et de l'information (intervention au Centre Sociale de Meaulne, JDA, ciné-débat à Dompierre sur Besbre, « Bulles d'R » au Sénat

17/11/2025 : Rencontre avec les professionnels de la CARSAT

La page de présentation du service a été vue 868 fois au cours de l'année 2025, un chiffre légèrement supérieur à celui de 2024 (826 vues).

Le sous-site « Être aidant » a été visité 1151 fois dont 379 visites pour la seule page dédiée à la JDA.

Articles de presse / insertions publicitaires / radio :

- 25/03/2025 : La Montagne « Pour accompagner les aidants » (journée portes ouvertes)
- Novembre/décembre 2025 : Reflets d'Allier « Orienter les aidants » (JDA 2025)

Supports de communication

Chaque activité donne lieu à la création d'un flyer. Ces flyers sont relayés aux familles rencontrées soit lors des visites des animatrices, soit par l'envoi de mailings d'information réguliers ou à l'occasion des salons, forums et journées d'information auxquelles la plateforme prend part tout au long de l'année.

27 flyers et/ou visuels ont été conçus en 2025 pour promouvoir le service et ses activités.